

JOURNAL
HELVETIQUE

O U

RECUEIL

DE PIÈCES

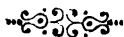
FUGITIVES DE LI-
TERATURE CHOISIE;

DE

*Poësie ; de Traits d'Histoire ,
ancienne & moderne ; de Découvertes des
Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la
République des Lettres ; & de diverses au-
tres Particularités intéressantes & curieuses,
tant de Suisse , que des Pais Etrangers.*

DEDIE' AU ROI.

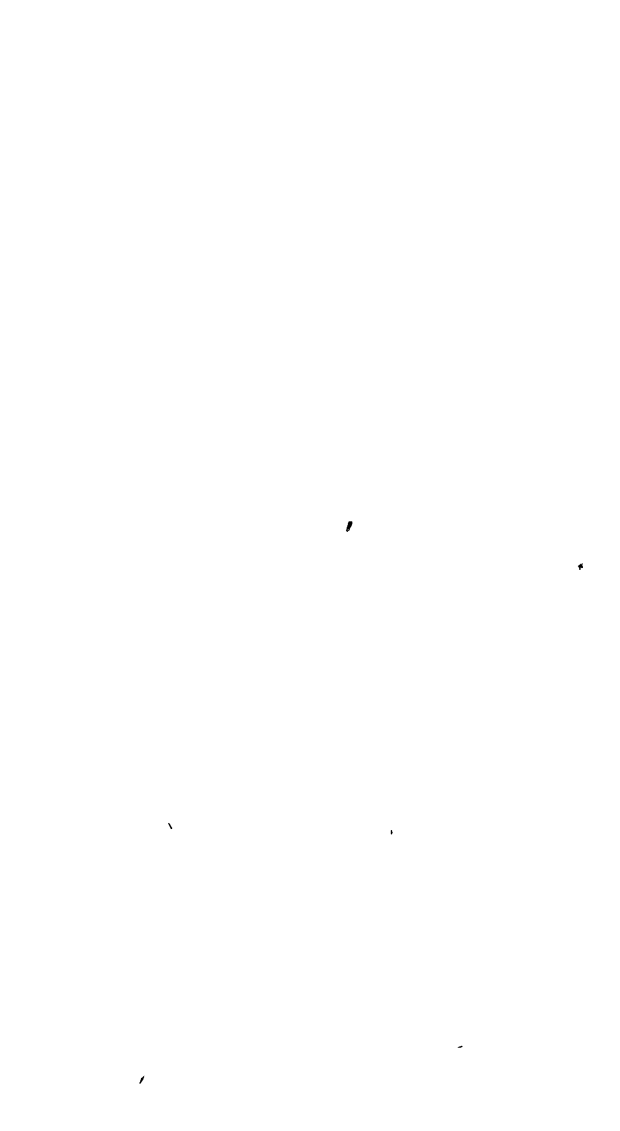
Novembre 1747.



A NEUCHATEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES

1747.





JOURNAL

HELVETIQUE,

DEDIE' AU ROI.

Novembre 1747.



PARAPHRASE

Raisonnée du Psaume XIX. 1-7. Rousseau

ON a vû dans le *Journal Helvétique* des Réflexions sur quelques Psaumes où David admire la Bonté de Dieu, qui a pourvû abondamment aux besoins de l'Home, aussi bien que des autres Créatures, & qui leur fournit continuellement les choses nécessaires à l'entretien de la vie (*). L'étude de la Nature est très utile pour nous élever continuellement vers

(*) *Journal Helvétique, Août 107. Oct. 279,*

cette Intelligence Suprême, qui a créé cet Univers, & qui le gouverne. Mais David ne se borne pas à étudier les Objets qui l'environnent, & qui lui procurent la Nourriture. Ses Méditations sont plus sublimes. Dans quelques uns de ses Psaumes, on le voit occupé à admirer la beauté du Ciel & des Astres, où le Créateur s'est peint d'une manière si frappante. Le Psaume VIII & le XIX. sont de ce genre. Dans le premier on le voit, au milieu d'une belle Nuit, contemplant le Ciel & les Etoiles. Dans celui-ci il admire en plein jour le Firmament & le Soleil qui efface tous les autres Astres. *Les Cieux annoncent la Gloire de Dieu, dit-il, & le Firmament nous déclare qu'il est l'Ouvrage de ses Mains.*

Les Cieux marquent clairement l'existence de Dieu. Ce beau Spectacle, cet Ouvrage dont la magnificence éclate de toute part, & excite notre admiration, que nous enseigne-t'il ? Nous y aprenons d'abord quel est l'Auteur de tant de merveilles. Ce ne peut être que Dieu, qui a formé & arrangé les Cieux. Les impressions de la Main Divine y sont tout à fait lisibles. Le Firmament nous dit à sa manière, qu'il a pour Auteur un Être également sage & puissant. Le Ciel & les Astres démontrent la Sagesse de cet Architecte pour l'Invention, la Puissance dans l'exécution. Quel autre Bras auroit pu

pû construire des Masses aussi vastes, & ce nombre nombrable de Corps que contiennent les Cieux ? Mais sur tout quel est l'Ouvrier assez versé dans la Mécanique pour leur imprimer des mouvemens si justes & si réglés ? Ce sont donc les Cieux sur toute qui publient la grandeur & la gloire de Dieu. On y voit une preuve éclatante des Perfections Divines. *Les Cieux anoncent la gloire de Dieu ; & le Firmament nous déclare qu'il est l'ouvrage de ses Mains* Un Jour fait part de cette Vérité au Jour suivant & chaque Nuid communique cette conoissance à celle qui la suit.

Le premier coup-d'œil jette sur le Ciel & les Astres montre déjà la grandeur de Dieu : Mais leur mouvement & la viciffitude des Jours & des Nuits, qui en est une suite, nous font sentir sur tout sa sagesse : La succession de la Lumière & des Ténèbres marque que celui qui l'a établie & qui l'entretient a une intelligence supérieure. Les Jours croissent & décroissent continuellement & au milieu de ces irrégularités aparentes, on aperçoit un ordre admirable, on aperçoit une attention continuelle au bien de l'Home & à ce qui lui convient. Cette régularité si bien établie donant donc lieu aux Créatures intelligentes de louer le Créateur, *David*, par une belle figure poétique, attribue au Jour

& à la Nuit les Reflexions que ce bel ordre nous donne lieu de faire.

Chaque Nuit apprend à la Nuit suivante, que le Ciel & les Astres sont l'Ouvrage des mains de Dieu. On voit dans le Psaume VIII. David qui profite du silence de la Nuit & du Spectacle qu'elle offre à nos yeux, pour mediter les Ouvrages du Créateur. Il admire d'abord cette grande & spacieuse Voute, qui nous couvre. Il admire cette prodigieuse quantité d'Etoiles, d'un or si pur & si éclatant, relevé par l'azur sur lequel elles paroissent attachées. Il est encore frappé de cet autre Astre, qui nous éclaire pendant la Nuit.

Il fait ensuite attention aux mouvemens des Astres, & il y aperçoit encore le Doigt de Dieu d'une maniere plus marquée. En vain chercheroit on les ressorts de cette étonnante Machine des Cieux, ailleurs que dans la volonté d'un Etre qui possède une puissance & une sagesse infinie.

Quel autre que lui auroit pu donner le mouvement aux Etoiles, & sur tout un mouvement aussi réglé que le leur ? Elles marchent, depuis le commencement du Monde, d'un pas si égal, qu'elles ont toujours conservé les unes à l'égard des autres, la même situation qu'elles eurent lors qu'elles furent créées. Ces Globes immenses ne s'embarassent

sent point l'un l'autre dans leur marche. Ils ne se dérangent jamais, & ils suivent constamment la Course qui leur est marquée. Ils emploient toujours le même espace de tems à revenir au même point de leur course, & l'on remarque en eux une uniformité si constante à cet égard, que les *Homes* peuvent prédire tous les mouvemens des Astres plusieurs Siècles avant qu'ils arrivent.

Les Etoiles sont parfemées dans le Ciel, come les Plantes sur la Terre. Quelle Illumination, quelle pompeuse Fête est le moins du monde comparable à ce Spectacle! Que de grandeur dans leur éclat & dans leur multitude! Que de variété dans leur arrangement! Que d'uniformité & de constance dans leur cours? Chaque Saison, la face du Ciel change, & présente à nos yeux un Spectacle nouveau, mais avec tant de régularité qu'a point nomme tout recommence, & se place dans son premier arrangement. *David* admire donc la beauté du Ciel, le brillant des Etoiles, l'ordre que tous ces Globes observent entr'eux, mais sur tout l'usage que nous tirons des principaux de ces Astres. Il voit dans le Ciel la grandeur de Dieu, qu'il oppose à la petitesse de l'Homme. Il y voit la bonté de Dieu pour de pauvres Créatures, qui ne méritent pas son attention. *Quand je contemple les Cieux, dit il, l'Ouvrage de tes Doigts,*

la Lune & les Etoiles à qui tu as doné une place assurée, je me dis à moi même, qu'est ce que le misérable Mortel, que tu te souviennes de lui !

Voilà donc ce que la Nuit enseigne à ceux qui come *David*, savent entendre ces Leçons. Il est vrai que les Cieux & les Etoiles, come il remarque ensuite dans le *Plaume* que nous expliquons, n'ont pas la faculté de parler, ils ne peuvent articuler aucun mot, mais leur voix ne laisse pas d'être intelligible : Le son de cette voix parcourt toute la Terre ; leurs discours se font entendre jusqu'aux extrémités du Monde.

La Nuit la plus obscure, en étalant aux yeux des Hommes un si grand nombre d'Etoiles, suffit pour les convaincre qu'il y a un Dieu & sage & puissant. Il ne faut pour les rendre inexcusables, qu'un semblable Livre écrit en caractères de Lumière. Le Firmament est le premier Prédicateur qui a annoncé la gloire & la grandeur de Dieu. Si les paroles que les Cieux nous adressent ne sont pas des paroles proprement dites, ou des sons articulez, ils n'en sont pas-moins intelligibles. Il ne faut pas beaucoup d'attention pour les entendre. C'est même une voix forte & éclatante. Elle passe du Ciel en Terre, & elle est portée d'un bout du Monde à l'autre. Il n'y a aucun Homme dans
quel-

quelque coin de l'Univers qu'il se trouve, qui ne puisse être instruit de ce qu'elle veut nous apprendre.

Mais de tous les Astres, celui qui doit le plus nous frapper c'est le Soleil. Il fait encore plus d'impression sur nous que toutes les beautés que le Ciel peut étaler à nos yeux. David y fixe toute nôtre attention dans la suite : *C'est dans les Cieux que le Pavillon du Soleil à été placé*, dit il.

Il nous peint le Ciel come le Pavillon, ou la Tente du Soleil. Les Voiles où nous avons vu pendant la Nuit une riche broderie, sont levés quand on comence à apercevoir l'Aurore. Alors le Soleil s'approche de nous, & est prêt à paroître. Bientôt il se fait voir. Voici coment un de nos Ecrivains modernes, qui a le plus l'Art d'embellir tout ce qu'il manie, décrit le lever de cet Astre.

„ Quand le Soleil se lève, la Nature nous
 „ offre ce qu'elle a de plus grand. Un pré-
 „ mier rayon échappé de dessus les Monta-
 „ gnes, qui nous le déroboient encore, cou-
 „ le rapidement d'un bout de l'Horison à
 „ l'autre. De nouveaux traits suivent &
 „ fortifient le premier. Peu à peu la ron-
 „ deur du Soleil se dégage. Il se montre
 „ en entier, & s'avance dans le Ciel avec
 „ une majesté qui attire & arrête sur lui tous
 „ les yeux.

„ Il y a quelques momens que je décou-
 „ vris de toute part une multitude in-
 „ nombrable de Flambeaux ; mais la clarté
 „ qu'ils me pretoient tous ensemble ne me
 „ rendoit point la Terre visible. J'en
 „ tirois quelques secours, pour découvrir
 „ ce qui m'environtoit à quelque distance ;
 „ mais parmi tous ces feux j'étois encore
 „ dans les ténèbres. Je ne vois plus à pré-
 „ sent qu'un seul Flambeau dans toute la vas-
 „ te étendue des Cieux, & non seulement
 „ il éface tous les autres en me dédomage-
 „ ant de la perte de leurs Lumières, par la
 „ supériorité de la sienne, mais il jette dans
 „ la Nature un éclat & une gloire qui en
 „ change toute la face *.

Il est dit dans la Genèse que *Dieu fit un Corps lumineux plus grand pour présider au jour **.*

Le Soleil est le Roi du Jour, & devant lui tous les autres Astres disparaissent. Le Ciel auparavant tout brillant d'Etoiles n'est plus qu'un Azur où l'on ne distingue rien. Il faut que le Soleil se cache pour voir de nouveau tous ces Flambeaux que sa présence avoit éfacez.

Nous venons de voir une description fort ornée du lever du Soleil ; mais celle que David

* *Speçtacle de la Nature, T. IV. p. 76.*

** *Gen. I. 16.*

vid nous en done dans ce Pſaume, ne le cède à aucun autre. Ce bel Aſtre, dit il, part du Ciel *come un Epoux qui ſort de ſa Chambre nuptiale.* Il le compare à un nouveau Marié qui ſort de ſa Chambre fort paré, & qui ſe produit dans un jour de Fête. Il ſe montre d'abord avec un éclat acompagné de douceur. Tous les regards ſe tournent ſur lui avec une eſpèce d'aplaudiffement. Chacun marque de la joïe de ſon arrivée. Il ſe rend accessible à tous les yeux, pour recevoir les premiers ſaluts. Rien de plus beau que le Soleil començant ſa Courſe. Qu'ou voïe de quelle varieté de couleurs il embellit la Nature : David a raiſon de le comparer à un Epoux, que le Ciel & la Terre ſembloient attendre avec impatience. Mais le Soleil ſe hâte de ſ'aquiter de ſa Comiſſion, qui eſt de répandre par tout la chaleur & la vie, en même tems que la lumière. A meſure qu'il monte, il darde toujours plus de feux. *Il ſ'égaïe come un Home fort, en courant ſa vaſte Carrière,* dit David.

Rien de plus beau & de plus viſ que ces Images. Le Pſalmiſte nous représente d'abord le Soleil à ſon lever avec les graces & les agrémens d'un Epoux. Mais bientôt ce n'eſt plus ce nouveau Marié, qui paroïſſoit occupé de ſa parure. Il va faire le personnage d'un Héros, qui entreprend une longue
course

course, qui doit être fort avantageuse aux Habitans de la Terre. A mesure qu'il s'élève, il songe moins à plaire qu'à être utile. On ne lui voit plus d'autre dessein, que celui de rendre des services importants au Genre Humain, & de le signaler par les bienfaits. Il semble s'aquiter avec plaisir & avec courage de sa fonction de vivifier toute la Nature. C'est un Athlète qui se porte partout, & tous les Climats se ressentent de sa chaleur. *Son départ est d'un bout des Cieux, & son tour s'achève à l'autre bout, en sorte que rien n'est caché à sa chaleur.*

Dès que le Soleil est un peu élevé au dessus de l'Horizon, il paroît avec la grandeur & la majesté d'un Héros, dont nos foibles yeux ne peuvent plus soutenir l'éclat. A ce portrait que nous en a fait David, joignons celui que nous trouvons dans le Livre de l'Ecclésiastique. *C'est l'Ouvrage admirable du Très Haut. Qui peut supporter ses vives ardeurs en plein Midi ? Il conserve une fournaise de feu, toujours agissante. Il élançe des rayons de feu, & la vivacité de sa Lumière éblouit les yeux. Le Seigneur qui l'a fait est grand, & il hâte sa course pour lui obéir **.

Cet Auteur nous dit deux fois dans ce Passage, que le Soleil est l'Ouvrage de Dieu. Si les Cieux anoncent la gloire du Créateur, c'est

* Ecclésiastiq. XLIII. 2-5.

C'est ce que l'on doit dire d'une manière particulière de cet Astre. Où seroit l'Imagination assez extravagante pour le figurer; que que que autre Main, que celle d'un Dieu ait pû faire cette prodigeuse Masse de feu; un Globe d'un volume aussi immense? La Puissance Divine paroît visiblement dans la production de ce Corps énorme; mais elle paroît aussi sensiblement dans sa conservation. Il est surprenant, que depuis tant de siècles, le Soleil n'ait en rien diminué, que la Lumière soit aussi vive & abondante que le premier jour qu'il fut créé. C'est un déluge de feux, qui se répand par tout. Il darde continuellement la chaleur, sans que la source tarisse ni même diminue. C'est cependant ce qui devoit arriver, puis, fut tout, que l'on fait aujourd'hui: que le Soleil n'est pas un Corps solide, mais un vaste Océan de Lumière, dont le bouillonnement & l'évaporation qui s'en fait sans cesse, devoit causer l'épuisement. On auroit beau chercher les secrètes sources qui remplacent ce que chaque instant enlève, on ne trouvera jamais ce qui peut entretenir toujours la même abondance dans cette vaste Mer de Feu & de Lumière.

„ Qu'est-ce donc que ce Globe, dit un
 „ Philosophe, qui ne fait point difficulté d'ex-
 „ vouer son ignorance? Qu'est ce que ce
 „ Glo-

„ Globe qui au moment qu'il se montre,
 „ cause un renouvellement général dans
 „ toute la Nature ? J'ai beau porter vers lui
 „ mes regards & mon attention, je n'en puis
 „ soutenir l'aspect, & le fond de sa natu-
 „ re échape à toutes mes recherches. Est-
 „ ce un Globe tout de feu ? Qu'est-ce que
 „ ce feu & cette lumière qu'il lance de tou-
 „ te part ? Comment ce Globe peut-il agir
 „ si puissamment & à de si grandes distan-
 „ ces ? Depuis six mille ans qu'il échaufe
 „ & éclaire la Nature, comment n'a t'il pas
 „ perdu la meilleure partie de sa substance
 „ en la portant au dehors ?

Ce prodigieux amas de feu & de lumière
 que contient le Soleil, est donc une produ-
 ction véritablement digne de la grandeur &
 de la puissance infinie du Créateur, mais
 c'est aussi un effet de sa sagesse. C'est ce
 dont nous ne saurions nous empêcher de
 convenir, si nous faisons la moindre aten-
 tion au besoin, que nous avons des influen-
 ces de cet Astre, à l'utilité & aux avantages
 que nous en retirons. Ecoutons là dessus
 les Réflexions d'un Auteur qui a très bien
 développé la Sagesse du Créateur.

„ Par l'inclinaison de l'axe de la Terre,
 „ dit il, par son mouvement journalier, par
 „ ses révolutions périodiques, toutes ses
 „ parties reçoivent du Soleil la portion de
 „ Lu-

„ Lumière & de Chaleur, dont elles ont
 „ besoin. Il faut encore remarquer, que
 „ la distance du Soleil a la Terre est telle,
 „ qu'elle est exactement proportionnée à la
 „ densité de la Terre & des Eaux, au tem-
 „ pérament & à la structure de nos Corps,
 „ & de toutes les autres choses d'ici bas.
 „ Si nous eussions été beaucoup plus près
 „ du Soleil, nôtre Monde auroit été entiè-
 „ rement brûlé & désolé par la chaleur. . .
 „ Et si le Soleil avoit été trop loin de la
 „ Terre, nous aurions été perpétuellement
 „ gelez, nous, & tout ce qui nous environne.
 „ Mais le Créateur aiant réglé avec tant de
 „ sagesse & de bonté la distance, qui est
 „ entre le Soleil & la Terre, la Lumière &
 „ la Chaleur de cet Astre sont admirable-
 „ ment porportionnées à l'état, à la condi-
 „ tion, & au tempérament, de toutes les
 „ choses d'ici bas. Notre Monde se trouve
 „ fourni de tout ce qui peut contribuer à
 „ la conservation, à l'agrément & au plaisir
 „ de ses Habitans. . . . Les douces influ-
 „ ences de cet Astre, les raions bienfaisans
 „ échauffent tout, animent tout. . . Ils met-
 „ tent les Plantes & les Arbres en état de
 „ pousser leur verdure, d'étaler les plus
 „ grandes beautés de la Nature, & de nous
 „ produire une abondance de Fruits & de
 „ Grains, qui font notre plaisir & nos deli-
 ces.

ces. La présence du Soleil, cette source, ce inépuisable de Lumière & de Chaleur, nous ranime nous, & toute la Nature*.

Pour bien sentir l'utilité de cet Astre, il n'y a qu'à voir quel changement son absence porte dans toute la Nature. La face en est toute changée pendant l'Hiver. Les Arbres perdent leur agréable verdure, & la Campagne se trouve généralement dépouillée de ses ornemens. Les Animaux sont réduits à chercher des Asiles, & à se mettre à couvert. En un mot, l'absence du Soleil répand par tout un air de tristesse & même d'horreur. Mais dès qu'il se rapproche au Printems, c'est un renouvellement universel, & tout semble renaître.

Ces heureux effets du Soleil, ces influences bienfaisantes engagèrent les anciens Païens à en faire un Dieu & à l'adorer. Ils confondirent l'Envoïe & le Ministre avec le Maître lui même.

S'il étoit permis d'adorer quelque Créature, ce seroit assurément ce bel Astre. Son éclat, les services importans qu'il rend à l'Univers par la Lumière dont il est la source, par la Chaleur féconde qu'il y repand, son utilité pour la conservation des Animaux & des Plantes, lui ont attiré de bonne heure des

* *Derhans, Théologie Astronom. p. 198.*

homages. Ces pauvres aveugles étoient en quelque manière excusables d'avoir pris pour un Dieu, celui qui semble donner la vie à toute chose, & être par là le Père & le Bienfaiteur de toute la Nature.

Les Païens ont adoré autrefois le Soleil. Nous qui sommes plus éclairés réservons cette vénération pour le Dieu suprême, & que ce Culte commence par la reconnoissance que nous lui devons pour tant de biens qu'il nous procure dans la Nature par le moyen de cet Astre. Le danger de donner dans l'idolâtrie est passé; mais le penchant à l'ingratitude est presque général.

Ce qui fortifie le plus en nous le penchant à ce vice, c'est un préjugé que l'on ne sauroit assez combattre. Nous sentons quelques mouvemens de reconnoissance pour les biens qui nous regardent en particulier, mais nous nous croions dispensés de reconnoître ceux qui nous sont communs avec tout le Genre humain. Nous sentons assez vivement la petite portion de biens, que nous possédons en particulier; nous en sommes jaloux, & même assez fiers, mais ce que nous partageons avec les autres Hommes ne nous touche point. Cependant il y a des bienfaits généraux, que nous ne devons pas estimer moins, que si nous les avons en propre. Après avoir considéré, ce qu'il y a de généra-

ral dans les Merveilles de la Nature, nous devons après cela les envisager come des biens qui nous regardent en particulier. C'est pour moi devoit dire chacun de nous, c'est pour moi que Dieu fait lever tous les jours son Soleil, qui répand la fécondité sur la Terre & qui la couvre de Fruits. Coment en jouïrois je, s'il n'étoit pas pour moi? La part que les autres ont à la Lumière de ce bel Astre, & a ses influences ne diminuent pas la mienne. Je dois donc mettre sur mon compte, des biens qui pour être comuns dans leur usage ne m'en sont pas moins propres dans l'utilité que j'en reçois.

Voici le tour qu'a employé un Moraliste, pour réveiller notre reconnoissance, de ce que Dieu nous fait jouir de la Lumière du Soleil, & de sa Chaleur. Si le Soleil qui nous éclaire maintenant, dit il. avoit tardé à se lever, s'il avoit demeuré huit jours sans se faire voir, ou seulement huit heures, dans quelle consternation ces Ténèbres n'auroient-elles pas jetté les Habitans de la Terre! Quelles fraïeurs, quelles angoisses! Que de larmes, que de soupirs! Mais quelle joie, quels transports quand ils l'auroient enfin revu! Dieu nous a épargné ces fraïeurs, & même la crainte de les voir jamais naître. La Lumière du jour doit redoubler notre joie par sa constance à revenir, & par cela même nos Actions de grâces à notre Créateur.

Je

Je vai finir par une Traduction en Vers de ce comencement du Psaume XIX. Les Cantiques de David étant originairement de la Poësie, les Vers assortissent mieux l'Original que la Prose. Ce Psaume sur tout est extrêmement poëtique. Il est plein de figures vives & hardies. Nous avons vû, que le Psalmiste dès les premiers Versets, prête aux Cieux & au Firmament un Langage, non seulement intelligible, mais encore fort & éloquent. Les Jours & les Nuits y parlent aussi à leur manière. Il fait ensuite une pompeuse description du Soleil. Il lui donne pour habitation un Palais, ou une superbe Tente, d'où il le fait sortir tous les matins à son lever, come un jeune Prince nouvellement marié, qui se produit en public, en quittant la Chambre nuptiale, & qui paroît fort orné. Quelques heures après, c'est un Héros, qui a une longue course à faire, course importante, d'où il doit résulter mille avantages au Genre humain, & qui se hâte de s'en aquiter. Ce sont là des Images Orientales, tout à fait du ressort de la Poësie. Voici coment un des meilleurs Poëtes François les a rendues. On le reconoitra aisement sans qu'il soit nécessaire de le nommer.

Les Cieux instruisent la Terre
 A révéler leur Auteur,
 Tout ce que leur Globe enferme
 Célèbre un Dieu Créateur.

Quel plus sublime Cantique
 Que ce Concert magnifique
 De tous les célestes Corps ?
 Quelle grandeur infinie,
 Quelle divine harmonie
 Resulte de leurs acords !

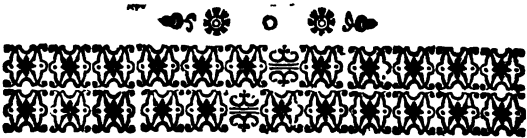
De sa Puissance immortelle
 Tout parle, tout nous instruit,
 Le jour au jour la révèle,
 La Nuit l'annonce à la nuit,
 Ce grand & superbe Ouvrage,
 N'est point pour l'Homme un langage
 Obscur & mystérieux :
 Son admirable Structure
 Est la voix de la Nature
 Qui se fait entendre aux yeux.

Dans une éclatante Voute
 Il a placé de ses mains,
 Le Soleil qui dans sa Route
 Eclaire tous les Humains.
 Environé de Lumière
 Cet Astre ouvre sa Carrière
 Come un Epoux glorieux,
 Qui dès l'Aube matinale

*De sa Couche nuptiale
Sort brillant & radieux.*

L'Univers à sa présence |
Semble sortir du néant, |
Il prend sa Course, il s'avance
Come un superbe Géant.
Bientôt sa marche féconde
Embrasse le tour du monde
Dans le Cercle qu'il décrit,
Et par sa Chaleur puissante
La Nature languissante
Se ranime & se nourrit.





AUX EDITEURS,

*Sur cette Question : S'il est vrai, come le dit
Lucrece, que la Crainte ait fait les Dieux.*

MESSIEURS,

Le Discours sur l'existence de Dieu inseré dans vôtre Journal de Septembre, a donné lieu d'examiner cette Question : *Si c'est la Crainte, come le prétend Lucrece, qui a fait les Dieux? Primus in Orbe Deos fecit timor.* L'Auteur de ce Discours affirme, que ceux qui disent, *Que la Crainte a fait les Dieux, se trompent grossièrement.* Ne pourroit-on rien oposer à cette Assertion? Essaions de faire come *Cicéron*, qui tâchoit d'abord de rendre problématique ce qui lui paroissoit évident; mais ce n'étoit que pour faire ensuite triompher la Vérité avec plus de force, par les obstacles qu'elle surmontoit. La Religion craint si peu les difficultés des Incrédules, qu'elle n'a qu'à se montrer pour les dissiper. Chaque Combat est pour elle une Victoire.

Je soutiens, dit Lucrèce, que la Crainte a précédé l'idée d'une Divinité, & que c'est elle qui a fait naître cette idée.

Les Hommes sont foibles & superstitieux; le sentiment de leur foiblesse leur a fait imaginer un Être affés fort pour leur aider & les secourir. Tous les Phénomènes qui étoient capables de leur causer quelque terreur, & ils sont en grand nombre, leur ont paru l'ouvrage d'une Divinité irritée & malfaisante. De là vient le Dieu *Arimane* des anciens Perses. En éfet, peut on voir une Mer soulevée par les Vents mutinés, porter ses flots jusques aux Nues avec un afreux mugissement; peut on voir ses ondes heurter le rivage avec impétuosité, rompre ou entraîner tout ce qui s'opose à leur furie; peut on voir la Mer sumerger son rivage & engloutir des Villes entieres, sans être remplis de fraieur? Que sera ce, si à ce spectacle se joint celui du Tonerre & des Eclairs, qui fendent la Nué avec un bruit épouvantable? Les Nuages crévent, la Pluie tombe en Torrens, déracine les Arbres, renverse les Maisons, ravage les Campagnes & inonde la Plaine. Dans un instant, la Terre perd sa verdure & ses Fleurs: Sa face si riante, n'est plus qu'un afreux Marais. Dans une désolation si terrible, où trouvera l'Homme un refuge; à qui s'adressera-t'il? Ha! plutôt que

de demeurer sans azile & sans secours, son Imagination éfrayée lui fabriquera bien tôt des Dieux: Il tirera de sa timidité même, un remède à sa foiblesse.

Nous considérons ici les Homes dans l'état où ils étoient avant que la Coutume, l'Éducation & les Préjugés, leur eussent doné aucune idée d'une Divinité, & ne croiés pas que nous leur prêtions des sentimens qu'ils n'ont jamais eu; ce sont encore ceux de tous les Peuples qui sont bornés aux Lumières naturelles. Les Habitans du Pérou ont fait un Dieu du Tonnerre, & lui mettent la Foudre en main. Les Lapons & les Pinmons, Peuples Sauvages, adorent aussi le Tonnerre: Ils lui rendent un Culte conforme à cette créance, & lui mettent en main un Arc, qu'ils s'imaginent être l'Iris ou l'Arc en Ciel,

Et ne pensés pas, ajoute Lucrèce, que je sois le seul Philosophe qui ai dit que la Crainte a fait les Dieux; Cléante, tout Stoicien qu'il étoit, n'a pas fait difficulté de le publier; à la vérité, il cite 4. causes de l'idée que nous avons de l'existence d'une Divinité, mais la principale dit il, est celle ci, c'est que les Homes n'ont pu voir la Grêle, les Tempêtes, la Foudre, la Peste, les Tremblemens de Terre, les Abimes profonds, les Gouffres qui s'ouvrent tout à coup sous leurs pas, les Comètes &c. sans être fortement épouvantés, & sans regarder ces choses, come les Ministres de la colère céleste,

Mais faisons taire *Lucrece*, & examinons philosophiquement les effets de la Crainte. Elle produit chez nous un effet vif & subit ; vif, l'impression est très forte, & si forte, qu'un Anglois nommé *Gates* aiant été condamné à mort sous le Règne de Marie Reine d'Angleterre, la nuit qui suivit son Arrêt, sa Barbe & ses Cheveux devinrent tous blancs. Nous disons aussi, que l'effet que produit la Crainte est subit, ainsi on n'a pas le tems d'examiner & de raisonner, on s'arrête à l'effet, sans remonter à la cause. La vue d'une Mer immense nous remplit de fraïeur ; Se donnera t'on le loisir de chercher qui a entassé & come fixé les Eaux fugitives, & les déploie quand il lui plait ; qui les a placés dans de vastes Réservoirs, qui se ferment ou s'ouvrent à sa voix ? On a plutôt fait de fléchir le genoux & d'adorer l'objet de sa terreur. La Crainte est si naturelle à l'Homme, que tout l'excite chez lui. Parceque les Comètes sont plus rares & plus extraordinaires que les Planètes & les Etoiles, on s'est solement imaginé qu'elles ne paroissent jamais sans nous anoncer quelque calamité ou des Evénemens funestes. Le Soleil lui même, qui se lève si promptement, & qui marche sur nos têtes, avec tant de splendeur & de majesté, nous inspire je ne sai qu'elle terreur, lui dont la Lumière est si propre à

dissiper toute crainte. Il ne faut pour la produire, que la vûe d'une sombre Forêt ou d'une vieille Masure. Ce qui nous y dispose, ne seroit ce point les malheurs auxquels nous sommes sans cesse exposés, nos Maladies, & le sentiment de nôtre foiblesse ? Tout cela conduit naturellement à la superstition, & la superstition, à son tour augmente nôtre terreur. L'une comence l'ouvrage & l'autre le finit. D'où vient que tant de personnes s'imaginoient autrefois d'avoir vû le Diable, & que si peu se van-toient d'avoir vû un Ange ? N'est ce pas une preuve manifeste de nôtre penchant à la Crainte, & de l'éfroi qui s'empare si aisément de nos Ames ? Est il surprenant, après cela, que nous adoptions toutes les Chimères de nôtre imagination, & que nous réalisions tout ce qu'elle nous présente.

Voulés vous des preuves de ce que je dis ? N'avons nous pas vû des Chrétiens ériger le Démon en rival de la Divinité ; en faire un Maître impérieux & habile, qui étend son pouvoir sur les vivans & sur les morts ? Voïons nous des choses, que nous ne pouvons pas lier aisément avec le cours ordinaire de la Nature, c'est le Diable qui en est l'Auteur ; c'est lui qui nous induit au mal, qui cause les Orages, & qui répand sur la Terre, la Peste, la Famine & la Mortalité.

Invi-

Invisible & supérieur à l'Homme en adresse & en force, il dispose à son gré de nos Biens & de nos Persones. Voila ce qu'ont produit l'Ignorance & la Crainte. Il y a eu un tems où l'on n'osoit pas étudier les Mathématiques & l'Algèbre, crainte d'être aculé d'avoir comerce avec le Démon. L'Homme étoit si crédule qu'il se dépouilloit en quelque sorte de la Liberté, en s'imaginant que le Diable avoit le pouvoir de diriger sa volonté. Par une superstition étrange, il lui sembloit que Dieu avoit été obligé de partager son autorité avec son Ennemi, ou plutôt, qu'il y avoit deux Divinités, l'une bonne & l'autre mauvaise, come le croïoient les *Manichéens*.

L'Homme est aussi curieux que timide, mais sa curiosité s'emouffe bien-tôt, & ne passe guère au de là de l'effet qui le frappe. Si quelque fois il veut deviner les causes qui le produisent, il devine presque toujours mal, parce qu'il ne voit que de la manière dont il veut voir, & que ses préjugés prêtent aux objets leurs propres couleurs. En demandés vous des Exemples? Nous en trouverons sans sortir de nôtre sujet. On voit des Maladies rares & singulières, dont les Symptomes nous étonent & nous effraient ; on est bien tenté de les attribuer à des Etres au dessus de l'Homme & qui se plaisent

à le tourmenter. On dit, que Mr. de Fontenelle, ce beau Genie qui s'est moqué si ingénieusement des Oracles du Paganisme, fut la dupe d'une jeune Fille, qui faisoit mouvoir les Cheveux come elle le vouloit ; il attribuoit, dit-on, à un malin Esprit, ce qui n'étoit qu'une supercherie, pour tromper les Parens, & les déterminer à approuver une inclination à laquelle ils s'opoloient. Des suffocations interrompent le cours des liqueurs & produisent dans l'Âme d'une personne portée à la luxure, des sensations de plaisir & d'amour ; il n'en faut pas d'avantage à une Conscience timorée, pour s'imaginer d'avoir eu Commerce avec le Démon : De là, les *Incubes* & les *Sucubes*. Une autre Personne aura des Convulsions violentes ; tout son Corps sera défiguré ; comment pouvoir expliquer des mouvemens si peu naturels ? Sans doute, c'est le Diable qui remue les ressorts de la Machine, & qui est l'Acteur caché sous le Personage qui s'offre à nos yeux. Quand on veut absolument voir un Miracle, l'éfet le plus simple se tourne en Prodige. Il y a fort aparence que ceux qui disoient avoir vû des Esprits les craignoient d'avance.

Mais dira t'on, n'admettés vous pas des Etres Spirituels entre Dieu & l'Homme ? Oui, je les admet, mais je ne les crains point ; j'aime au contraire à considerer cette Echelle

im-

immense d'Etres dont l'un des bouts tient a la Terre, & l'autre au Ciel. Cela me done une grande idée du Créateur & de ses Ouvrages. Je regarde ces Etres comé des TémoinS invisibles de nos bones Actions & les Protecteurs de l'Innocence ; je me félicite d'être en quelque sorte en comerce avec eux & de pouvoir mériter leur aprobation. Mais je suis bien persuadé, qu'ils n'aprouvent point qu'on défigure le Dieu que nous adorons en le peignant sous l'image d'un Tiran, qui a créé les trois quarts des Homes pour les donner & les envoier en Enfer. Pourroient ils aprouver les Persécuteurs, qui, le fer à la main, veulent forcer la liberté des Consciences & nous obliger à croire que le Jour est la Nuit ; come si les yeux pouvoient voir autre chose que ce qu'ils voient & que la volonté put se courber sous la Roue ? Ne vaudroit il pas beaucoup mieux ne pas croire un Dieu, que de faire du vrai Dieu un Etre injuste & barbare. Hé ! que seroit il de plus, si la Crainte seule avoit tait les Dieux !

Que les Juifs eussent de Dieu l'idée d'un Etre sévère & redoutable, cela ne seroit point surprenant : Il ne s'étoit en quelque manière montré à eux que sous un apareil terrible ; armé d'Eclairs & de Tonnerres ; il leur avoit doné des Loix conformes à la dureté

dureté de leur Cœur: S'il leur avoit ouvert le passage dans la Terre promise. C'étoit à main forte, à bras étendu & en exterminant à la façon de l'interdit les anciens Habitans de devant eux. Mais que des Chrétiens à qui il a témoigné un amour si tendre, à qui J. Christ n'a prêché que la Charité; à qui il a annoncé une Doctrine si pleine de douceur & d'humanité, se fassent de la Religion un motif à autoriser la cruauté, qu'ils s'imaginent pouvoir plaire à Dieu, en tourmentant les Hommes: Cela en vérité est étonnant, & rien ne prouve mieux la méchanceté de l'Homme & la force des préjugés. On peut dire, que l'Intolérance est l'enfance de la Raison, la honte de l'Humanité, & l'opprobre du Christianisme.

*Est ce là Flambeau de la Haine, Qui doit allu-
nôtre Amour **

Je me souviens d'avoir lu quelque part, qu'il y a des Gens, dont il ne faut pas dire, qu'ils craignent Dieu; mais bien qu'ils en ont peur: C'est qu'ils s'en font une fautive idée; ou qu'on le leur a peint comme un Etre plein de colère, & ne respirant que la vengeance. Combien de personnes qui ont été les Victimes de cette erreur, & qui par les peines qu'ils ont fait endurer à leurs Frères, & par les Macérations & Supplices qu'ils se sont imposés à eux mêmes, auroient mérité que Dieu les eut grièvement punis, si sa Clémence,

** Voltaire.*

ce infinie ne pardonnoit pas une erreur, peut être involontaire. Il est vrai que les Apôtres se servoient de la crainte pour porter les Homes à la Foi, mais cette crainte étoit fort différente de celle dont nous parlons; elle avoit bien pour objet les Jugemens de Dieu, mais c'étoit les Jugemens d'un Père, qui sait de quoi nous sommes fait, qui pardonne tant & plus, & dont les Arrêts redoutables sont toujours tempérés par sa Bonté & par sa Clémence.

Mais pouvons nous nous flater de rectifier les sentimens des Homes, & de coriger leur Jugement? J'avoüe de bonne foi, que je ne l'espère pas, quand je fais attention à leur opiniâtreté, & à la force des préjugés. Rien n'étoit plus absurde & plus ridicule, que le Paganisme, & cependant combien de tems n'a t'il pas résisté à la force de la Vérité! Une Tradition très ancienne le soutenoit; ses Mystères fabuleux passaient avec respect des Pères aux Enfants. L'Esprit s'y acoutumoit dès la Jeunesse. Dans un âge plus avancé, l'on ne se donoit pas la peine de remonter à la Source; une soumission aveugle, ou du moins un silence utile & nécessaire, ne laissoit pas soupçonner à la Postérité l'imposture, qui étoit couverte des voiles sacrés de la Religion. Si quelqu'un osoit y porter une main sacrilège, il païoit bientôt de sa vie un attentat si téméraire. Le

Le Culte que les anciens Païens rendoient à leurs Dieux, avoit un caractère sensible, qui manifeftoit qu'il ne devoit son Origine qu'à la crainte; ils leur sacrifioient des Homes faits, & leurs propres Enfans. Pour apaiser *Minerve* irritée, il falut qu'*Agamemnon*, le Chef des Rois de la Grèce lui immola *Iphigénie* la Fille. Dans leurs Fêtes & leurs Cerémonies Religieuses, ils faisoient combattre des Homes contre des Bêtes féroces; il sembloit que leurs Divinités ne se nourrissoient que du Sang des Victimes. La nature de leur Culte étoit conforme au caractère de leurs Dieux; la plupart étoient des Homes, qui ne s'étoient signalés que par le meurtre & par le carnage. Les Païens ressembloient à cet égard aux Sauvages qui se mettoient à genoux devant les Fusils & les Canons qui portoient la désolation & la mort dans leur País.

Je reviens à la Question dont il semble que je me suis un peu écarté. Je dis, que ce n'est point la Crainte qui a produit les Dieux; mais elle suppose l'existence d'une Divinité, qui a gravé dans nos Cœurs les Loix du juste & de l'injuste, & qui banit d'avance par des remords, ceux qui transgressent ces Loix. C'est donc Dieu, qui produit la Crainte dans l'Âme du Pécheur, mais une Crainte salutaire, & qui le conduit à la repentance.

Que.

Que la Religion Mahométhane soit l'ouvrage de la Crainte & de la Terreur, à la bonne heure; chacun fait qu'elle ne doit ses progrès qu'aux Armes & à la violence. Mais la Religion Chrétienne ne doit les siens qu'à la patience & à la pureté de sa Doctrine.

Rien n'est donc plus vrai que ce qu'on a dit dans le Discours sur l'existence de Dieu; *Que la Crainte ne peut faire que de vils Esclaves;* mais la Religion Chrétienne fait des Hommes, c'est à dire des Etres libres & raisonnables, qui chérissent des Loix qui assurent leur bonheur & celui de la Société.

Je crois avoir démontré que la Crainte, loin d'avoir fait les Dieux, ne seroit propre qu'à les défaire, car l'Homme voudroit anéantir tout ce qui le gêne & qui l'incomode: Ainsi la difficulté même que nous venons d'examiner, se tourne en preuve de l'existence d'un Dieu, car elle suppose nécessairement un Législateur puissant & suprême; non tel que les Païens représentoient leurs Divinités, qui n'étoient qu'un composé de force & de cruauté. Par je ne sai quel aveuglement, il semble qu'ils eussent oublié, dans le nombre de leurs attributs, ceux de Bonté, de Justice & de Clémence. On pourroit leur appliquer ces deux Vers qu'un Poete a fait contre Rome moderne, qui sembla-

ble à *Saturne*, persécute & dévore ses propres Enfans.

Inflexible à nos vœux , terrible en sa vengeance, Rome au rang des Vertus n'a pas mis la Clémence.

Quelqu'un a dit que la Crainte avoit fait les premiers Dieux, la Reconnoissance les seconds & la Flaterie les derniers. Il n'est pas surprenant que les Hommes aient élevé des Autels à leurs Bienfaiteurs, aux Inventeurs des Arts & des Sciences; & que leurs Temples se soient changés peu à peu en *Mausolées*. La Reconnoissance n'a pas cru trop faire en plaçant dans le Ciel ceux qui avoient fait l'ornement de la Terre. La Flaterie est venue ensuite & par une servile imitation, elle a érigé en Idoles, les Usurpateurs & les Tirans. L'Ignorance & la Superstition qui l'accompagnent presque toujours, ont consommé l'ouvrage; ce sont elles qui ont fabriqué le Trône du Démon, & qui lui ont prêté le funeste pouvoir de tourmenter les Hommes. Les Impos- teurs à leur tour, ont trouvé des Dupes; ils ont fait servir la crédulité à leurs vus & à leurs intérêts. Le Diable est une machine bien comode, on en fait tout ce que l'on veut. On ne sauroit croire combien le Fanatisme est capable de faire de ravages dans une tête foible, ou dans une Conscience é- fraiée de ses crimes & déchirée par les remon-

De là, cōme nous l'avons indiqué, tous les prestiges, toutes les illusions de la Magie. De là, ces Apparitions, ces Spectres que forge la crainte, & qui semblent sortir de leurs Tombeaux, pour punir les Coupables.

*De sa Mère, Néron déchirant les entrailles,
Crut voir dans son trépas, ses propres funeraillies.
La Brinvilliers* ne put, malgré tous ses efforts,
Des Crimes les plus noirs, apaiser les remors;
Et Cain, des Mortels redoutant la colère,
Craint de voir dans son sang, venger celui d'un
Frère.*

On ne sauroit étoufer l'idée d'un Juge suprême. Malgré l'intérêt que les Méchans ont de l'anéantir, ils croient voir toujours son Bras vengeur levé sur leurs Têtes; & c'est peut être le frein le plus fort & le plus salutaire, que l'on puisse opposer au Crime.

* La Brinvilliers empoisonna son Epoux, son Mari & deux de ses Frères.

GENEVE.





L E T T R E

De Mr. BRUHIER, *Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, sur l'incertitude des signes de la Mort, & l'abus des Enterremens & Embaumemens précipités, adressée aux Editeurs de ce Journal.*

MESSIEURS,

IL ne m'a pas été possible de savoir, si l'Ouvrage que j'ai composé *sur l'incertitude des signes de la Mort, & l'abus des Enterremens & Embaumemens précipités*, est venu à votre connoissance. Les Exemplaires de votre Journal sont ici extrêmement rares, & le seul que je conois, n'est pas complet. Comme ma manie est que mon Ouvrage soit connu de tout le monde, je prens la liberté de vous en donner une idée.

Mr. *Winslow*, dont le nom est respecté par toute l'Europe, autant pour sa probité, que pour son humanité & ses connoissances anatomiques; Mr. *Winslow*, dis je, fit soutenir au Mois d'Avril 1740. dans les Ecoles de Médecine de la Faculté de Paris, une

Thèse sur cette Question : *An Mortis incertæ signa minus incerta à Chirurgicis quam ab aliis Experimentis?* C'est à dire, *Si les Expériences de Chirurgie sont plus propres que toutes autres à découvrir des marques moins incertaines d'une mort douteuse.* La conclusion de la Thèse est affirmative.

Un Académicien d'un mérite distingué, Mr. d'Ortous de Mairan, en un mot, ayant jugé que cet Ouvrage étoit très propre à ouvrir les yeux sur l'abus de la précipitation en fait d'Enterremens, d'Embaumemens, & d'Ouvertures, je m'offris de le mettre à la portée de tout le monde, en le traduisant en François; ce qui fut du gout de M. Winslow.

Des contretens dont le détail est inutile, ayant fait languir l'impression, me donèrent le loisir de consulter plusieurs Traités sur les Cérémonies funèbres de différentes Nations, & me renvoiant successivement à d'autres Ouvrages, me mirent en état d'augmenter considérablement l'Ouvrage qu'on imprimoit, & d'enrichir par conséquent, celui de Mr. Winslow. Mais come celui ci étoit le fond, je fus obligé de mettre mes Augmentations en Notes, que j'ai nommées *Aditions.* J'y établis sur un grand nombre d'Exemples pris dans les Historiens les plus dignes de foi, & dans les Ouvrages de Médecine les plus

àcrédités, que depuis *Démocrite*, jusqu'à nos jours, il y a eu des Maladies où la vie a été cachée pendant plusieurs jours, sous les apparences de la mort; d'où je conclus plus généralement que Mr. *Winslow*, que les signes de la mort sont incertains & par conséquent que c'est un abus manifeste d'enterrer, d'embaumer, d'ouvrir les Corps réputés morts, avant que la mort soit démontrée par son signe caractéristique, qui est le commencement de la putréfaction.

Come je suis dans mes Additions le même Plan que Mr. *Winslow*, je comence par rassembler une grande quantité d'Observations de personnes réputées mortes de Maladies, par l'Eau, ou par la Corde, ou ensuite de Blessures, qui ont été enterrées vivantes, & trouvées telles dans le Tombeau, ou que la cessation des Accidens qui les faisoient juger mortes, a rendues au plein exercice des Fonctions vitales.

Je parle ensuite de celles qui ont eu le malheur d'être ouvertes vivantes, des secours qu'on peut emploier contre les apparences de la mort, des signes qu'on peut tirer du pouls & de la respiration. J'examine la Question de la nécessité de la circulation & de la respiration pour la conservation de la vie; & enfin si l'on peut déduire des Céré-

monies funèbres des anciens Peuples, qu'ils connoissent l'incertitude des signes de la mort. Cette dernière discussion m'engage dans des détails qui sont sûrement nouveaux & par conséquent curieux, pour la plupart des Lecteurs. Je m'étens sur tout, sur les Cérémonies funèbres des *Grecs*, des *Romains*, & des *Juifs*, par lesquelles, il est évident, que ces Peuples connoissant le danger de la précipitation en fait d'Enterremens ou de Cérémonies équivalentes, ont pris des précautions que l'intérêt de la Société demanderoit bien que l'on renouvelât de nos jours, & que l'on suivit exactement, dans les Pais même où l'on se presse moins d'enterrer qu'en *France*.

Je n'eus pas plutôt vû l'impression que mon Ouvrage faisoit sur les gens sensés, qu'il me vint dans l'idée de dresser un *Mémoire*, pour prouver la nécessité d'un Règlement général au sujet des Enterremens, Embauemens, & Ouvertures. Les Persones publiques, occupées des fonctions de leur Ministère, ignorent fort souvent ce qui se passe dans la République des Lettres, & je croiois que la qualité de Citoyen ne me permettoit pas de les laisser dans cette ignorance. Le *Mémoire* fut fait & distribué à tous les Dépositaires de l'Autorité Souveraine. Je crus même devoir le porter jusqu'au pied du

Trône, & l'accueil dont le Roi l'a honoré est une preuve non équivoque, que ma démarche ne lui a pas déplu.

Je n'aurois point crû avoir rempli tous les devoirs de Citoyen, si je m'étois contenté de faire conoitre mon projet en France. Si ma Patrie demandoit la préférence, le Genre humain devoit partager mes attentions. En conséquence, j'eus l'honneur de remettre plusieurs Exemplaires de mon Mémoire à chacun des Ministres étrangers, qui résident à nôtre Cour, & d'en envoyer à tous les Ministres du Roi dans les Cours étrangères. J'en ai même envoyé, quand l'occasion s'en est présentée, aux Puissances, qui pour raison de la Guerre ou autres, n'avoient point de Ministres ici.

J'oublie de remarquer, qu'à la suite de mon Mémoire, on trouve le projet du Règlement, dont la nécessité y est prouvée; & qu'il y a un Article qui convient à tous les Pais, savoir celui qui contient la manière de traiter les Corps réputés morts. Je dis qu'il convient à tous les Pais, parcequ'il n'y en a point où l'on ne fasse des fautes capables de doner la mort aux Corps qui ne font que le paroître.

Les Réflexions que je faisois tous les jours sur mon Ouvrage, & les études auxquelles

elles m'obligeoient de vaquer, m'ayant fait sentir l'imperfection du Plan que j'avois suivi, & faire des découvertes nouvelles, ou acquérir des connoissances dont je sentoïis l'utilité pour le Public, je résolus de donner une seconde Partie, sans m'embarasser des conseils intéressés de ceux qui me disoient d'attendre que le premier Volume fut épuisé, pour donner une nouvelle Edition. C'étoit en effet me conseiller de causer à ceux qui avoient la première Partie le désagrément de n'avoir qu'un Ouvrage imparfait, ou d'en perdre la valeur, s'ils vouloient l'avoir tel que je croïois nécessaire qu'il fût. Je suivis donc ma première idée, & elle a donné naissance à un second Volume in 12. dont je vais présentement vous entretenir.

Je raporte dans un Avant-propos les Objections qui ont été faites contre ma première Partie, & je les résous d'une manière si pertinente, que mes Réponses ont fermé la bouche aux Critiques.

J'examine dans le Chapitre I. si l'on doit ajouter foi aux Histoires rapportées dans la première Partie; je prouve l'affirmative par les Règles de la Critique; & j'en raconte de nouv. pour prouver l'incertitude des signes de la mort. Quand je serois obligé d'abandonner celles de la première partie, come avancées

légèrement, mon Ouvrage n'en recevrait aucune atteinte pour le fond, parceque celles que je raporte dans ce Chapitre sont au dessus de la contestation. Il y en a une d'une Ré-surrection, due à la première Partie.

- J'examine dans le Chapitre second, si deux Histoires de Noïés, extraites du Traité de Pechlin, *De Aëris & Alimentorum defectu* méritent mieux créance, & après avoir prouvé l'affirmative par les Règles de la Critique j'en prouve la possibilité, par d'autres qu'on ne peut révoquer en doute, & je m'étens beaucoup sur la discussion des secours qu'on peut donner aux Noïés. J'y fais usage, *Messieurs*, de plusieurs Morceaux inserés dans votre Journal. Ce Chapitre qui est fort long, contient beaucoup de Recherches curieuses sur l'Hist. Naturelle & de Physique médicinale; mais j'ai traité cette dernière de façon à me rendre intelligible à tous ceux en général qui sont capables de lire avec réflexion. C'est à quoi je me suis attaché dans tout mon Ouvrage, puisque je voulois que tout le monde put me lire; mais come c'étoit un Ouvrage de Médecine, il étoit nécessaire que la Physique médicinale y entrat pour quelque chose.

: Je discute dans le IIIe. Chapitre les secours qu'on peut donner aux Pendus. Il est

faire pourtant qu'on rende service à la Société en rapellant à la vie ceux que la Justice a condamnés à ce suplice. Mais outre que les Médecins ou Anatomistes ne sont point faits pour donner à ces Arrêts leur parfaite exécution, il y a des Malheureux qui méritent toute la compassion des Hommes, & qu'on se mette au fait des pratiques qu'on peut employer pour leur donner du secours: Ce sont ceux que le désespoir a porté à atenter à leur vie. Or il n'est point possible de secourir ces derniers par des moyens différens de ceux que l'on met en usage pour les autres.

Je parle dans le Chapitre IV. des Femmes qui meurent enceintes, & des Enfans réputés morts en venant au Monde. J'y prouve démonstrativement, que c'est un homicide que d'enterrer une Femme morte enceinte, sans lui faire l'Opération Césarienne, parce que la vie de son fruit est entièrement indépendante de la sienne quant à son principe, bien que les secours qu'il tire de sa Mère, le mettent dans une dépendance nécessaire. J'établis cette vérité sur des raisons de Physique, & sur une grande quantité d'Observations d'Enfans venus au Monde après la mort de leur Mère. J'examine dans la seconde partie du Chapitre les secours qu'on peut donner aux Enfans qui paroissent morts

en naissant, & je fais voir par beaucoup d'Observations, qu'on en sauveroit un grand nombre, si on favoit les moïens qu'on peut mettre en usage pour y parvenir.

Le Chapitre V. traite de la mort aparente produite par des causes externes come le froid, la fumée du Charbon, les chutes, la foudre, la vapeur du Vin ou des Liqueurs qui fermentent, les exhalaisons mortelles; & le Vie. des aparences de la mort produites par des Maladies internes, come l'Apoplexie, l'Épilepsie, la Catalepsie, l'Urtase, l'Afection histérique ou hipocondriaque, la Syncope, la Léthargie &c.

Je raporte, dans chaque sous-division de ces Chapitres des Observations frappantes de Malades dans ces divers cas, qui ont été longtemps réputés morts, & qui sont revenus à la vie & même à la santé. J'indique les secours qu'on peut leur donner, les signes auxquels on peut conoitre s'ils sont encore susceptibles de leurs éfets. J'insiste sur tout sur la Syncope, simptome beaucoup plus comuns dans les Maladies qu'on ne se l' imagine comunément, & qui maltraité, a souvent réalisé des morts aparentes. Je done les caractères auxquels on peut reconoitre la Syncope, & je fais voir que loin d'être un signe de mort, elle est l'éfet de l'augmenta-

tion de force du mouvement tonique, qu'on peut regarder come un des premiers principes de la vie. Les Maladies les plus contagieuses ; la Petite Vérole, la Peste même, exposent peut-être plus que d'autres, à cet accident, & par conséquent on ne peut être trop en garde contre les apparences de la mort.

Le VIIe. Chapitre ne contient que des Réponses aux Objections contre la première Partie. que le fil du Discours ne permettoit pas de résoudre dans les Chapitres précédens. S'il est jugé moins intéressant par une partie des Lecteurs, ils en seront dédomagés par le suivant, où je traite des Ouvertures simples & des Embaumemens. J'y conviens qu'il est moins facheux d'être ouvert vivant, que d'être enterré tel, parce qu'on a la consolation de mourir très promptement ; mais je me suis cru dispensé de prouver que c'étoit une mort des plus tragiques, & je me borne à rassembler des Exemples d'accidens de cette nature, pour faire conoitre que la terreur que j'ai dessein d'inspirer, n'est point une terreur panique.

Je conclus mon Ouvrage par le Chapitre IX. On y trouve la récapitulation de tous les secours que j'ai indiqués dans les deux Volumes, ainsi que celle des épreuves qu'on peut faire pour constater la mort. J'y en a

joute de nouvelles, & de nouveaux secours, & j'abandonne le Lecteur à ses Réflexions.

Come pendant le cours de l'impression, j'ai découvert plusieurs faits très remarquables de morts aparentes, dont un des plus frapans est tiré du *Traité de la Fièvre milière de David Hamilton*, je termine mon Volume par un *Apendix* où je renferme tout ce que j'ai appris pendant le cours de l'impression.

Je n'ai cessé depuis qu'il est achevé de prêter l'oreille à tout ce qui s'est dit en faveur de mon Ouvrage, ou consre lui. J'ai eu la satisfaction de voir qu'on lui reprochoit si peu de chose, que je pourois le regarder comme rien. Mais il n'en a pas été de même de mon Mémoire, qui étant tombé entre les mains d'une infinité de personnes qui n'auroient point eu la constance de lire deux Volumes entiers, sur un sujet aussi lugubre en aparente, qu'un *Traité des signes de la mort*, ont fait des *Objections* raisonnables ou spéctieuses, que je n'ai pourtant pas voulu laisser sans réponse. Elles ont donné lieu à la seconde Partie de mon Mémoire, qui se trouve dans la Brochure que j'ai l'honneur de vous envoyer.

J'y démontre par des raisons métaphisiques, la possibilité du Règlement que je propose en tous les endroits où il y

a des Homes ; & de cette possibilité je conclus évidemment la nécessité du Reglement. Mais ce qui m'a paru le plus singulier dans ces Réflexions nouvelles , c'est celle que je fais sur la conduite de certains Pais où l'on est dans l'usage de conserver plusieurs jours les Corps réputés morts , par la crainte où l'on est de les enterrer vivants ; & où on permet de les ouvrir quand la chaleur n'est plus sensible & même plutôt. Peut on être plus mal d'accord avec soi même ?

Une des parties les plus intéressantes de cette Brochure , que j'ai distribué à toutes les Persones en place à qui j'ai donné mon Mémoire, est l'indication d'une cinquantaine d'Histoires de Persones réputées mortes & rappellées à la vie depuis l'impression de ma seconde Partie , indication telle qu'il n'y a personne qui ne puisse se convaincre par soi même , de la vérité des faits rapportés. Mon objet en compiant ces Histoires , a été de faire voir que ce n'étoit pas seulement une fois en un Siècle que ces cas se présentoient ; car toutes les Histoires que je rassemble , ne remontent pas si haut. Et combien la terre ne nous en dérobe t'elle pas ! J'y fais voir aussi que mon Ouvrage est utile dans les Pais même où l'on est le plus circonspect sur les Enteremens.

Voilà, *Messieurs*, en racourci le Plan de mon Ouvrage. Je vous l'aurois envoié avec le même plaisir que la Brochure, s'il m'eut été aussi aisé de le faire, & vous vous seriez convaincus par la lecture, que l'idée que je vous en donne est fidèle. Je ne vous dirai rien de l'exécution. Comme elle m'appartient, je ne saurois en dire du bien sans me donner de l'encens, & il n'est pas naturel que j'en dise du mal. L'Echantillon que je joins ici, pourra vous mettre en état d'en juger. Comme il y a même en France une infinité de personnes qui ne le connoissent pas, bien que tous nos Journaux en aient parlé plusieurs fois, il ne seroit pas merveilleux que dans le dehors on en ignorat l'existence, d'autant plus que je ne conois aucun Journal étranger qui en ait parlé, & que je sai positivement qu'il en est sorti peu d'Exemplaires du Roiaume. Je ne m'en étone pas pour l'Angleterre, parcequ'on a fait à mon Ouvrage l'honneur de l'y traduire dans la Langue du Pais ; mais je vous avoue que je suis surpris qu'il y en ait si peu dans le reste de l'Europe. Je remarquerai en parlant de la Traduction Angloise, qu'aparemment on a cru dans le Pais qu'elle auroit plus de mérite si on l'y donoit come un Ouvrage original ; car on

a supprimé le nom de l'Auteur, & on n'a point fait mention que ce fût une Traduction.

Je souhaite, *Messieurs*, que cette longue Lettre vous paroisse assez intéressante pour l'employer dans votre Recueil. J'apprendrai avec plaisir que vous en ayez fait cet usage & même ce qu'on en aura pensé dans les Pays où il se distribue.

J'ai l'honneur d'être &c.

Paris le 7e. Octobre 1747.

BRUHIER.

Voici quelques uns des Exemples de Personnes réputées mortes, que Mr. Bruhier indique dans sa Brochure.

Mr. *Chicoineau*, Bis-aïeul du premier Médecin du Roi, a été retiré du Cercueil par ordre de M. le Duc de Montpensier, & c'est d'un Fils né après cette Résurrection, que Mr. le premier Médecin descend.

L'Aieule de Mr. *Mallet*, Président en la Chambre des Comptes de Paris, a été portée à S. Eustaché, mais son Mari qui arriva dans le tems du Convoi, la fit tirer du Cercueil.

Salmuth rapporte dans ses Observations, qu'une Hystérique de Leipzig sortit de sa Bière & vint trouver à Table les gens de sa

Maison, à qui elle causa beaucoup de fraïeur.

Une autre Histrérique de la même Ville fut trouvée vivante par des Fossoyeurs qui la déterroient pour la dépouiller de quelques Bijoux qu'on lui avoit laissés.

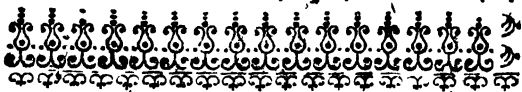
Diembrock dans son *Traité de la Peste* rapporte qu'un Paysan qui en étoit ataqué, fut réputé mort pendant cinquante deux heures & auroit été enterré, si le Menuisier avoit eu le tems de faire plûtôt son Cercueil. Il parle aussi d'un noié & d'une noïée qui furent rapellés à la vie après un longtems de mort aparente. Cette dernière dona des signes de vie sans aucun secours.

De Besse, Maître en fait d'Armes, fut enterré pendant trois jours à Valence. Il alla ensuite à Lion où il demeura pendant huit jours dans une Léthargie sans doner aucun signe de vie. Il a été parfaitement guéri.

Le surnommé *Trompe la Mort*, Garçon Tonnelier qui travailloit habituellement à la Hale au Vin à Paris, fut enterré deux fois à Clamare.

Mr. Cheiné, dans son *Traité des Maladies Angloises*, parle du Colonel *Townsbend* qui fit en sa présence & celle d'autres personnes, l'expérience de se faire mourir, & ressusciter.

Vattier Tailleur, revint chez lui du Cimetière de *S. Sulpice* où il avoit été enterré.



Vœux de l'Europe pour la Paix.

Maitre de l'Univers, Dieu tout bon, tout puissant !

Les Peuples désolés, dans leur malheur pressant,
Osent ils, à tes pieds exposans leur misère,
Former le doux espoir de fléchir ta colère ?

Déjà depuis longtems, en proie à mille maux

Ils éprouvent l'horreur du plus dur des fléaux :

Les cruels Instrumens dont se sert ta vengeance,

Sont eux mêmes touchés d'un rayon de clemence :

Le Guerrier, étoné de tant de noirs forfaits,

Semble incliner l'oreille au doux nom de la Paix,

Et las de s'en yver de Sang & de carnage,

Dans son barbare coeur sent expirer la rage

Le plus puissant des Rois & si souvent Vainqueur,

Poursuit ses Ennemis, sans haine & sans aigreur ;

Toujours l'Olive en main, Il gagne les Batailles,

Et gémit dans le cœur de tant de funeraillles

Touché de nos malheurs, ce Prince tout humain,

Peut-être autant que nous, en desire la fin.

Ceux qui mettent aux Champs ces troupes formi-
dables,

Jurent tous que leurs Vœux aux nôtres sont sem-
blables.

Chacun, s'il en est crû, ne veut que l'Equité,

Promet à ses Voisins entière sûreté
 Il déteste, dit il, de sanglantes Conquêtes,
 Ne voudroit voir son Peuple occupé que de Fêtes.
 Des Meurtres & des Feux qu'allume la Fureur,
 A l'envi, l'un sur l'autre, ils rejettent l'horreur.
 Leurs discours sont charmans, & remplis de ten-
 dresse ;

Mais de tristes effets les démentent sans cesse,
 Tous crient à la Paix, tandis que leurs Conseils,
 De Massacres nouveaux forment les appareils.
 D'où naît à nos desirs cet obstacle invincible ?
 D'où vient aux deux Partis cet Esprit inflexible ?
 Ah ! le Doigt du Très Haut se montre à découvert !
 N'avons nous point encor, hélas ! assez souffert ?
 Faut il, pour effacer nos fautes déplorables,
 Faut il que tout périsse Innocents & Coupables ?
 O ! Remède fatal, loin de guérir nos Maux,
 Nos Crimes sont punis par des Crimes nouveaux !

Vous dont tous les talens sont pour cet Art funeste,
 Que l'humanité fuit, que le Chrétien déteste,
 Quel bien procurez vous à la Société ?

Au beau nom de Héros, qui vous à tant flaté,
 Vous n'avez aucun droit : Tel est l'art des Sages ;
 Ce nom ne s'aquiert point par d'horribles ravages,
 C'est que les bienfaits envers le genre humain,
 Qui tracent vers l'honneur un glorieux chemin
 Malgré l'opinion, souvent fautive & légère,
 C'est un Laurier souillé que celui de la Guerre :
 On l'a dit mille fois, mais le faux & l'abus,

Chez

*Ebez le Vulgaire aveugle ont toujours le dessus.
O Ciel! que de Vertus succèderoient aux Crimes
Si l'on voïoit un jour prévaloir ces Maximes!
Vain desir! les Mortels placés aux premiers rangs,
Au véritable bonheur sont trop indifférens!*

*Où porter nos regards, dans l'Abîme où nous
sommes?*

*Tournons les vers le Ciel, n'atendons rien des
Homes;*

*Une brutale gloire, un chimérique bonheur,
Des prétendus Héros, ont corrompu le cœur.
Dans les sentiers obscurs que suit leur Politique,
Ils ne comptent pour rien l'utilité publique:
Un Grand, yvre d'orgueil, veut illustrer son nom,
Le Parent d'un Visir, 1.] n'aspire qu'au Bâton 2.]
Qu'importe que le Peuple au sein de l'infortune
Traîne languissamment une Vie importune;
Qu'il souffre, c'est son lot, disent ces cœurs de fer,
Langage & sentimens inspirés par l'Enfer.
Faut-il voir triompher ces Ames détestables,
Qui s'engraissent du Sang de tant de misérables?
L'Avarice & sa Sœur l'ardente Ambition,
Trouvent à se nourrir dans la confusion.
Cupidités sans frein. Causes de nos souffrances,
Viendrés vous donc toujours frustrer nos espérances!
Ce Vieillard acable des travaux & des ans,
Verra t'il enlever de nouveau ses Enfants;*

FF 3

C'est

(1) Premier Ministre.

(2) Le Bâton de Comandement.

C'étoit ses Nourriciers ; Du travail de la bêche
 Bientôt il apprendra qu'ils sont morts sur la brèche
 A tous ses autres Maux, vient se joindre le deuil,
 Pour ceux qui l'auroient dû mettre dans le Cer-
 cueil.

Des milliers d'Innocents, sur les bras de leurs
 Mères,

Sont privés de leur Pain, par l'absence des Pères ;
 Les larmes & la faim les mènent à la mort,
 Leur dernière ressource & leur unique port,
 Pourra-t'on, d'un œil sec contempler ces disgrâce ?
 L'Europe n'a donc plus que des Scithes, des Thraces ?

O Paix ! Divine Paix ! Bien le plus précieux
 Que l'Homme en son bon sens puisse attendre des
 Cieux !

Pousserons nous vers toi des soupirs inutiles ?
 Ne pourra-tu fléchir ces Esprits indociles,
 Qui pourroient relever tes augustes Autels,
 Et rendre le repos aux malheureux Mortels ?
 Mais à ta voix, déjà plusieurs sages Ministres,
 S'assemblent, dépouillés de sentimens sinistres,
 Prompts à prêter l'oreille à tes tendres accents :
 Vole, accours montre leur tes charmes ravissans,
 Dans le séjour chéri du fameux Charlemagne (*),
 Qu'une force efficace, aujourd'hui t'accompagne ?
 Fais couler dans les cœurs des Auteurs du Congrès
 Un goût vif & constant de tes divins attraits !
 Qu'au moins à cette fois, l'intention sincère,
 Releque loin de nous ton hideux Adversaire ?

Vien

* Aix la Chapelle.

Vien vendre à nos Guérets d'utiles Laboureurs ;
Des Veuves, des Enfans viens essuier les pleurs,
Rendre aux Arts négligés nombre de Mains ba-
biles,

Avancer les progrès des Sciences utiles !

Que ce jeune Homme, ne pour un plus doux
Métier,

Ne soit plus desormais forcé d'être Guerrier ;
Qu'au lieu d'aller se perdre à l'Ecole du Vice,
La bêche dans les mains, d'un plus noble exercice,
Malgré le préjugé qui blesse la Raison,
Il remplisse de Fruits sa rustique Maison ;
Fruits plus doux, mille fois, que ceux d'un bri-
gandage

Que le droit du plus fort ennoblit par l'usage !

Ramène en tant de Lieux épuisés d'Habitans,
Aux Femmes leurs Epoux, aux Vierges leurs A-
mans !

Bientôt de toutes parts, une heureuse abondance,
D'un paisible travail, sera la récompense,
Et la Ronce stérile, horreur de nos Siltons,
Fera place aux Epis dans nos riches Vallons.

Que la Grape meurisse à coté de l'Olive,
Sans craindre du Soldat la fureur destructive.
Au lieu de la Trompette & du bruiant Tambour,
Que l'aimable Musette, obtienne enfin son tour.
Le Pauvre, aux durs Impots, sentant quelque
relâche,

Aura du moins sa part au produit de sa tâche,
Reverra quelque fois un rustique Cadeau,

Et dansera content à l'ombre de l'Ormeau.

Mais que deviendrons nous ? S'écrie la Noblesse;

*Quoi! Quitterons nous Mars, pour l'indigne mollesse?
Eh! vous empêche t'on de polir vos Espris,
N'aïés plus pour la Robe un ignorant mépris,
De Pasteurs-éclairés, venez orner l'Eglise,
Cultivés ces beaux Arts, que tout le monde prise;
Imités ces Romains, qui versés dans les Loix,
Du Barreau, s'élevaient aux plus brillants Em-
plois ;*

*Entourés de Clients, sans être Mercenaires,
Du droit de l'Orphelin, soïés dépositaires?
Etes vous audessous de ces nobles efforts?
Reduits pour tout talent à la vigueur du Corps ?
Eh bien, courez les Mers, ataqués ces Corsaires
Brigand, du nom Chrétien, sans relache adver-
saires :*

*Allez faire fleurir ces vastes Régions,
Que laissent en Désert de viles Nations ;
Soummetez. j'y consens, par d'heureuses Con-
quêtes.*

*Ces Sauvage brutaux, presqu'au niveau des Bêtes ;
Si jamais par la force on aquiet quelques droits,
Ce n'est qu'en soumettant à de plus saine Loix,
Des Peuples abrutis, cruels Anthropophages,
Et les civilisant par de meilleurs usages :
Mais loin d'être régis par un Sceptre de fer,
Qu'ils n'exproient qu'un Jong agréable & léger,
N'u-*

N'usés point avec eux de lâches artifices ;
 Portez leur, s'il se peut, nos Vertus sans nos Vices ;
 Et pour gagner le cœur de ces Sujets nouveaux,
 Soies leurs Protecteurs & non pas leurs Bour-
 reaux.

Voilà, pour vos Explois, une belle Carrière,
 Mais laissez en repos l'Europe trop guerrière :
 Et d'Hommes & d'Argent les Etats épuisés,
 Recueilleront le fruit des troubles apaisés.

Vous tous qui dirigés les Fortunes humaines,
 Concurés une fois à la fin de nos peines !
 Que le Grand désormais, soit humain, généreux,
 Afable, libéral, l'appui des Malheureux ;
 Que le Bien du Public soit son étude unique,
 Protecteur du Commerce & de la Mécanique,
 De son gros superflu, que quelque portion,
 S'applique à faire atteindre à la perfection,
 Ces Arts dont l'Univers reçoit un assistance,
 Qui force tous les cœurs à la reconnoissance ;
 Qu'il soit Ami de l'Ordre & réglé dans ses Mœurs
 De l'estime publique il aura les boneurs,
 Voilà le vrai Héros, que la gloire environne ;
 Que d'un riche Laurier nôtre amour le couronne !
 Son Nom chez nos Neveux , à jamais respecté,
 Volera sans obstacle à l'immortalité.

Mais redoublons nos Voeux, à la douce pensée,
 Que nous verrons bientôt la discorde chassée.

Hiver aimable & beau, malgré tes noirs frimats
 Puisque tu done trêve à de sanglants Combats,
 Si tu peux enfiinter cette Paix desirée,
 Ta mémoire, à jamais, dans nos Chants célébrée,
 Va te mettre au dessus du plus heureux Printems
 Et changer tes glaçons en raions bienfaisans.

Ah! Si sur cette Paix, qu'on savoure d'avance
 Tu ne nous flate point d'une vaine espérance,
 Si nous en recouvrons les touchantes douceurs,
 Peuples souvenons nous, au sein de ces faveurs,
 Pour rendre nôtre sort & parfait & durable,
 De ce que nous devons à cet Etre adorable,
 D'ou procède le cours & des Maux & des Biens,
 Et n'oublions jamais que nous sommes Chrétiens.

NEUCHÂTEL, par M. L. C. C.





ECLAIRCISSEMENT.

*Sur trois Dissertations inserées dans les Journaux Helvétiques de Mars, Avril & Juin 1747. sur la Dispence de CLEMENT VI.**

CLEMENT VI. étoit né François & Gentilhomme. Il se destina à l'état Ecclésiastique, se fit Religieux, étudia à Sorbonne, & y prit le Bonnet de Docteur. Il fût fait Abé de *Fescan*, Evêque d'*Arras*, Archevêque de *Roüen* & enfin de *Sens*. Il parvint au Cardinalat en 1338. il fût élu Pape en 1342. & il mourut le 3. Décembre 1352. On doit lui supoter des Sentimens & la Science convenable à sa Naissance & aux Dignitez auxquelles son mérite l'éleva. *P étrarque* qui vivoit de son tems, a dit, qu'il étoit un très bon Pontife. Sa conduite dans le Gouvernement de l'Eglise étoit exemte de tout reproche. L'estime de JEAN, Roi de France & de la Reine, Epouse de ce Prince, & la confiance qu'ils avoient en ses Lumières, les portèrent à le consulter fréquemment sur des Cas de Conscience, & à leur demander des Privilèges pour eux & leurs Successeurs.

F f 9

La

* *Voiez page 195. 291. & 547.*

La qualité de Fils aîné de l'Eglise donnée aux Rois de France, & leur respect pour le St. Siege, déterminèrent *Clement* à leur acorder les Privilèges contenus en plusieurs Brefs imprimés dans le Spicilege de *Dou Luc Dachéri*, Tome III. p 725. & suiv. de l'Edition de Paris, sous ce Titre : *Privilegia Regibus Francorum impertita.*

L'on fait que les Privilèges sont des Graces acordées par une Loi privée, contre & outre le Droit comun, par un Supérieur, qui a droit de l'interpréter, d'y déroger, ou d'en dispenser, & ce en considération de ceux à qui ils sont acordez pour leur avantage *.

On voit par le préambule de tous ceux que *Clement VI.* a doné aux Rois & Reines de France, qu'ils ont été acordés à leur prière : *Vestris Supplicationibus inclinati &c.* Ils consistent : 1. A pouvoir célébrer la Messe en leur présence; dans les Lieux trapés de l'Interdit Ecclesiastique : 2. A choisir tel Prêtre qu'ils jugeront à propos pour les confesser, & qui demeure aprouvé à cet effet : 3. Que ce Confesseur pourra comier leurs Vœux & leurs Sermens Quand s'ils ne pourront pas les exécuter sans incomodité, s'il le trouve expedient, suivant Dieu & le Salut

de
* *L. Quia tale ff. solut. matrim. L. 16. de re judicata LL 66. § 196. ff. de reg. jur. eod. Cap. X. de privilegiis.*

de leurs Âmes : 4. Qu'il aura le pouvoir de doner au Roi, la permission de manger gras quand il sera à l'Armée : 5. Qu'il pourra doner la même permission au Roi & à la Reine, & les dispenser du Jeune aux jours auxquels il est ordonné par l'Eglise, de l'avis des Médecins; de quoi la Conscience & celle des Médecins demeureront chargées : 6. Que le Roi pourra entrer dans les Monastère des Filles cloîtrées, de leur consentement, avec d'autres personnes vertueuses, y manger & y coucher, sans encourir les censures statuéés en pareil cas : 7. Qu'il pourra faire célébrer la Messe en sa présence, sur un Autel portatif, quand il sera à l'Armée : 8. Que tout Prélat, qui célébrera la Messe en présence du Roi ou de la Reine, pourra accorder un an & quarante jours d'indulgence : 9. Que le Confesseur du Roi pourra leur accorder une fois, à l'article de la mort, ou dans un peril éminent de perdre la vie, l'Indulgence plénière, à charge par eux, s'ils sont entenus à quelque restitution ou satisfaction envers un tiers, de promettre qu'ils la feront, ou qu'ils en chargeront leurs Héritiers; sauf toutes fois, que si sous l'espoir de cette indulgence, ils s'étoient portés à quelque Action il licite, elle ne leur sera pas appliquée : 10. Que le Roi, la Reine & leurs Enfans en puissance, ne pourront pas être

Ex.

excommuniés ou interdits par des Prélats inférieurs, sans un pouvoir special du St. Siège :

11. Que le Roi & la Reine pourront faire célébrer la Messe à haute voix, de nuit, en leur présence, à charge de ne pas user souvent de ce Privilège *parcè utendo* : 12. Que s'ils croient avoir du bien d'autrui, sans savoir à qui il appartient, ils pourront en donner la valeur en Aumônes, sans que sous prétexte qu'ils l'ont fait, ils puissent se dispenser de le rendre, s'ils découvrent dans la suite à qui il appartient.

On trouve au même lieu. plusieurs autres Privilèges acordés par Clément VI. aux Rois & Reines de France, qu'il seroit trop long de rapporter ici ; mais qui sont mesurés & conformes aux règles communes des Privilèges & des Dispenses, come ceux qu'on vient de spécifier ; & l'on voit par ceux qui concernent les Confesseurs de ces Rois & Reines, que le Souverain Pontife a acordé à ces Confesseurs, une Jurisdiction *quasi Episcopale*, dans les cas exprimés, & en conséquence le pouvoir de dispenser des Vœux & des Sermens, dont les Evêques peuvent dispenser dans leurs Diocèses, suivant le Droit commun de l'Eglise Catholique. Or il est certain suivant ce Droit, que les Evêques peuvent dispenser des Vœux simples, sauf de ceux dont le Pape s'est réservé la Dis-

Dispense & de même des Sermens, à l'exception de ceux dont la Dispense porteroit un préjudice notable au prochain. St. Thomas dit à cette occasion, que l'obligation qui résulte des Sermens promissaires, tombant sur le futur, qui est sujet à changement, elle peut par cette raison être l'objet d'une juste Dispense *. Sous ces prémisses, l'on vient aux Questions agitées dans les Dissertations.

Par celle des Mois de Mars & d'Avril, on censure vivement la permission accordée aux Confesseurs des Rois & Reines de France, de les dispenser de leurs Sermens; & l'on suppose que ce Pouvoir peut tomber sur tous les Engagemens, & Contrats, quoi qu'après du Serment, si les Rois & Reines de France ne peuvent pas les tenir sans quelque incommodité. D'où l'on tire l'afieule conséquence que Clément VI. a autorisé le Pape, & donné aux Princes le moyen de ne pas tenir leurs promesses, faites même par des Traités, de Droit public, & avec Serment, sous prétexte, qu'ils souffriroient quelque incommodité en les observant. Ce Privilège paroît singulier à l'Auteur de la Critique, & il le seroit en effet, si on l'interprétoit dans le sens qu'il lui donne. Il est surpris que les personnes de la Communion n'en aient pas encore fait bruit: C'est apparemment, dit il, parce qu'il étoit demeuré sans exécution, &

* 20. Secunda quest. 89. art. 9. ad primum.

qu'il n'avoit pas parû avant que *Dom Luc d'Archeri* l'eut tiré des paperasses d'un Monastère. Il ajoute, qu'on n'y a pas même fait attention, après que ce Religieux l'a rendu public, parce qu'il étoit confondu dans un tas d'utilités, sur lesquelles on ne s'avise guère de réfléchir.

Le Critique ne rend pas justice au travail de ce docte Religieux, qui a donné aux Savans de grandes Lumières sur l'Histoire des tems anciens, & qu'ils ont reçu & lû avec avidité. Le Recueil d'un grand nombre de Privilèges acordés aux Rois Très Chrét. n'a pû être regardé come un *tas d'inutilité*: Les Originaux de ces Privilèges sont conservés avec soin dans le Trésor des Chartes du Roi, & le Critique auroit pû apprendre s'il s'en étoit informé, que les Privilèges sont en vigueur, & que les Evêques en usent en vertu du Droit comun, ou par prescription, à l'égard des perlones de leurs Diocèses: Ils n'ont donc pû être inconnus jusques à présent, & si d'autres perlones n'ont pas censuré celui, dont il en est question, c'est parce qu'ils n'en ont pas fait une si mauvaise aplication que celle de l'Auteur de la Critique. Il a été réfuté lui même par un Savant de sa Comunion, dans le Journal du mois de Juin, * ou il est prouvé par des raisons sensibles & solides,

* Pag. 529.

des, tirées du Bref même, qu'il ne doit être entendu que des Vœux faits par les Rois & Reines de France avec Serment, & qui n'intéressent ni l'Etat ni aucune tierce personne.

Les Théologiens Catholiques, & les Canonistes, conviennent, que le Vœu est une promesse faite à Dieu, *de meliori bono*, & que le Serment de l'exécuter n'y ajoute rien quant à sa substance, mais qu'il sert à en rendre le lien plus fort. Si donc on peut être dispensé du Vœu, on le peut être aussi du Serment, qui l'accompagne & qui n'en est que l'accessoire. *Puffendorf* convient de ce principe; car il dit: *Qu'il faut bien remarquer que le Serment, de sa nature, ne produit point de nouvelle obligation, propre & particulière; n'étant ajouté que come un lien accessoire pour rendre plus fort un Engagement déjà valable par lui même **.

Le simple propos de faire ou donner quelque chose, est ce que l'on appelle en droit *pollicitation* **. Elle se fait à Dieu ou aux Homes. Quand elle se fait à Dieu, on l'appelle Vœux; & elle n'est obligatoire qu'après qu'elle a été acceptée, ou qu'on a commencé à l'exécuter, si ce n'est qu'elle ait été faite pour cause & intérêt public, à l'é-

G g

gard

* *Droit de la Nat. & des Gens Tom. II.*

Liv. 4. Chap. 11. ff 6,

** L. 3. ff. de Pollic.*

gard de l'Home *. Aussi *Grotius* dit, au sujet de la pollicitation, *Jus proprium alteri non dat **, *ut promissio jus transferat, acceptatio non minus quam in dominii translatione requiratur*; & que quand la Loi Romaine défend de révoquer la pollicitation faite en faveur du Public, en sorte qu'elle puisse être acceptée en tout tems; *Effectus ille non est mere naturalis sed legitimus ***. D'où il suit, qu'en d'autres cas elle peut être révoquée, tandis qu'elle n'a pas été acceptée. De là vient la distinction que l'on fait dans la Comunion Romaine, entre les Vœux simples, & les solennels qui se font par la profession en Religion. Ceux-ci sont parfaits, parce qu'ils sont acceptés, au nom de Dieu par un Supérieur, à qui l'Eglise en a donné le pouvoir. Il n'en est pas de même des Vœux simples, qui ne sont pas acceptés, dont un Supérieur peut dispenser pour cause, & il convient qu'il le fasse, par rapport au respect que l'on doit à une promesse faite à Dieu. Ce Supérieur peut à plus forte raison comuer les Vœux simples, en quelqu'autre devoir pieux, qui est également agréable à Dieu. Les plus distingués parmi les Auteurs Protestans, estiment, que les Princes temporels come Supérieurs de leurs Sujets, peuvent les relever des Vœux qu'ils ont

* *Dict. l.*

** *De Jur. bell. & pac. lib. 2. cap. 11. v. 3.*

ont fait même avec Serment. S'ils déniaient ce Pouvoir au Pape & aux Evêques, c'est parce qu'ils ne les reconnoissent pas pour Supérieurs : Mais il suit de leurs Principes, qu'ils peuvent dispenser de ces Vœux, dans l'Eglise Catholique, qui les reconoit pour Supérieurs en cette matière ; & même pour seuls Supérieurs, parce qu'elle appartient à la Religion. En un mot, le Vœu & le Serment ne donnent point d'action, parce que ce ne sont pas des moïens d'imposer une obligation parfaite ; & quoi que le Droit Canon ordonne d'exécuter ce qu'on a promis par serment, ce n'est pas par Voïe d'action qu'on peut y être contraint, mais par le Ministère Ecclesiastique, pour éviter le Parjure **. Ce qui n'exclut pas le droit d'en demander la Dispense, quand même on auroit promis de ne pas la demander ; parce que l'exécution de la promesse simple par Serment dépendant du Ministère Supérieur Ecclesiastique, on ne peut pas l'exclure du droit de la donner, quand il trouve de justes causes pour le faire.

On ne s'engagera pas ici dans une plus ample discussion de la Question de Droit sur cette matière, parce que celle que l'on trai-

G g 2

* *Puffendorf du Droit de la Nature & des Gens. Tom 1. liv. 4. chap. 2. ff. 14.*

** *Cap. fin. de prout. in 6.*

te, paroît principalement reduite au fait, de sçavoir, si *Clément VI.* a doné le Pouvoir aux Confesseurs des Rois & Reines de France, de comuer leurs Sermens indistinctement; mais seulement quand ils seront joints & accessoires a un Vœu simple.

Le Sens comun dicte, que le Roi de France n'a pas demandé au Pape, de pouvoir être dispensé pour lui & ses Successeurs, des Sermens prêtés pour plus grande lûreté de leurs Conventions parfaites & obligatoires naturellement, & civilement; & de l'observation desquelles des tiers pouroient souffrir. Une pareille demande, seroit bien indigne d'un Souverain; & le Roi *Jean* étoit bien moins capable qu'un autre de la faire; lui dont la bone foi à observer ses promesses, a été consignée dans l'Histoire a la Postérité, non seulement par ses discours, mais encore par ses actions. Le Critique cherche en vain à éluder cette objection, en insinuant que ce Roi n'a pas demandé au Pape le Bref qu'il censure, mais ce Bref contient le contraire, puis qu'il porte en tête, en parlant au Roi & a la Reine : *Votis vestris libenter annuimus, hinc est quod nos vestris supplicationibus inclinati &c.* & ce seroit un fait nouveau, qu'un Privilège qui est une Dispense du droit comun, eût été acordé sans qu'il fut demandé.

Non

Non seulement Clément VI. n'auroit pas acorde celui dont il s'agit, si le Roi & la Reine ne le lui avoient pas demandé; mais encore si étant demande, il avoit pû produire les conséquences scandaleuses, que le Censeur de son Bref en tire; puisque ce Pontife est connu pour un Pape Home de bien, & fort instruit des Règles du Droit Canonique & Civil; suivant lesquelles il n'a pas pû ignorer, qu'il n'est pas permis au Pape même, de dispenser des obligations de Droit naturel & divin, & de celles dont la Dispense tourneroit au préjudice du Droit acquis à un tiers.

C'est donc sur de justes fondemens, que l'Auteur judicieux de la Dissertation du Mois de Juin p. 529. a pensé; qu'on ne doit entendre le Bref de Clément VI. que de la dispense & comutation des Vœux simples, quand même ils auroient été offerts avec Serment; & qu'on ne doit point séparer dans ce Bref, le Vœu du Serment qui y est accessoire; parce que ces deux choses sont jointes, non seulement par le sens, mais encore par une particule conjonctive: *Vota vestra nec non juremента per vos præstita*: Sermens qui doivent avoir une matiere, & le Bref n'en désigne point d'autre que celle du Vœu dont il est parlé immédiatement auparavant. Ils sont joints aussi, en ce qu'il est dit, qu'ils
pour

Pourront être comués par le Confesseur; *In alia opera pietatis*; subrogation, qui suppose nécessairement un Serment accessoire, au Vœu d'une œuvre de piété, & ne peut être appliqué à une Convention qui intéresseroit un tiers, ou qui lui doneroit action pour l'exécution de ce qui lui auroit été promis, ou pour en être dédomagé si on ne l'exécutoit pas.

L'idée que le Critique donne du Bref de Clément VI. est bien éloignée de l'esprit de ce Pontife; puisque quand il a permis aux Confesseurs des Rois & Reines de France de leur acorder l'Indulgence plénière à l'article de la mort, ou lorsque le Roi seroit sur le point d'exposer sa vie pour la défense de l'Etat, il a dit, que ce seroit à condition; qu'étant contrit & confessé, il doneroit des sûretés pour la restitution de tout ce qu'il devroit à autrui: *Idem Confessor, de his de quibus fuerit alteri satisfactio facienda, eam vobis si supervixeritis, vel per hæredes vestros, faciendam injungat; quam vos facere tenéamini.*

L'on convient, que la Dispense des Vœux & des Sermens, ne doit pas être acordée sans causes; mais l'on met au rang de ces causes, & de celles de toutes les Dispenses que les Souverains ont coutume d'acorder, le mérite singulier, & la dignité de la Personne qui doit être dispensée. C'est donc une froide critique de plaisanter sur ce que le Confesseur
des

des Rois de France, a reçu le pouvoir de comuer leurs Vœux, *si commode ea servare non possint*; ce qui s'entend dans la pratique, de l'incomodité, ou difficulté notable, qui mérite bien plus d'attention dans un grand Roi, que dans un Particulier, & qui doit être moindre encore dans le cas de la comutation du Vœu à l'égard de tout le monde, que dans celui de la Dispense; parce que la dispense du Vœu en emporte la dissolution, & que la comutation ne fait qu'en transférer l'obligation d'une matière en une autre de même genre; auquel cas le Supérieur Ecclésiastique a bien plus de liberté de dispenser sur la qualité de la Cause qui lui est exposée.

Les derniers termes du Bref, qui donnent pouvoir aux Confesseurs des Rois de France, de comuer leurs Vœux en d'autres Oeuvres de piété, *prout secundum Deum & animarum estrarum eorumque salutis viderit expedire*; méritent encore attention, parce qu'il en résulte que le Confesseur est obligé en conscience, de ne rien faire à cet égard, que conformément à la Loi de Dieu, & pour le Salut des Ames des Rois & Reines de France, dont il comuera les Vœux. Enfin, ce Bref étant commun pour les Rois & les Reines, l'on conclut avec fondement, qu'il ne doit point tomber sur les Affaires publiques & politiques, ni même sur les Contrats fait avec des

tierces personnes, dans lesquelles les Reines ne doivent pas être parties.

Le Critique au reste, ne paroît pas versé dans la conoissance des Formules des Actes anciens, quand il prend pour un nouveau Sujet de censure, la Cause finale du Bref, par laquelle ceux qui voudroient y contrevenir, sont menacés de l'indignation des Apôtres *St. Pierre* & *St. Paul*. S'il avoit lû ce Bref, & les autres en grand nombre raportés par *Dom - Luc d'Acheri*, il auroit trouvé par tout cette même Clause, qui doit par conséquent être regardée, come étant du Stile de la Daterie, où les Brefs des Papes sont expédiés, & que par cette raison, elle a été passée par abréviation dans la nouvelle Edition du *Spicilege*, come sous entendüe sous ces termes, *nulli ergo* &c. On la trouve communément dans les Actes semblables, de la Daterie Romaine : Ce qui a fait estimer avec fondement à l'Auteur de la *Dissertation de Mois de Juin*. p. 543. que ce n'étoit qu'une Clause de Stile, & dire come il est vra, que l'on trouve dans les Actes anciens, & particulièrement dans les Concessions & Donations faites à l'Eglise, qu'elles finissent par des menaces de la colère du Ciel, & de imprécations contre ceux qui entreprendroient, d'y doner atteinte.

.. On pourroit en fournir plusieurs exemples
tiré.

tirés des Chartes de l'Eglise Metropolitaine de *Besançon* ; & lon en trouve divers, dans les Formules de *Marculfe*.

Mais que le Chef de l'Eglise Catholique, Successeur de St. Pierre, Prince des Apôtres usant du Pouvoir de faire des Loix en matière Ecclésiastique, de les interpréter ou en dispenser dans les cas de Droit, (ce qui, ne lui est pas contesté dans sa Comunion) menace de l'indignation des Apôtres S. Pierre & St. Paul, qu'il représente, quand il parle *Auctoritate Apostolica*, ceux qui mépriseront ce qu'il a réglé, acordé ou permis, l'on ne voit rien en cela que de consequent ; parce que c'est s'en prendre a l'Autorité même des Apôtres, que de contester la sienne en cette matière. Il n'y a rien nonplus qui ait pû attirer à Clément VI., les sanglans reproches que le Critique lui fait, au sujet d'un Bref, dont il n'a pas compris le sens, & qui est fondé sur des Principes qu'il ignore: Il n'a même vû ce Bref que dans les Ecrits d'un Ennemi de l'Eglise Romaine, sur lequel il s'est piqué d'eucherir ; mais l'on est persuadé, qu'il n'en aura pas imposé, même dans sa Comunion, aux personnes éclairées & équitables. On en a vû avec plaisir une preuve dans l'Ouvrage même où la Critique a été rendüe publique, par la Dissertation inserée dans le Mois de Juin, p. 529. que l'on croit être d'un Auteur Protestant.

Besançon le 20. Nov. 1747.

I, F. D.



C R I T I Q U E

*De la Lettre d'un Etudiant en Philosophie ;
insérée dans le Journal Helvétique, Septembre
1747.*

Vous me demandés, *Monsieur*, ce que l'on a jugé de la Lettre & de la petite Relation que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Je vais vous mortifier en vous disant franchement ce que l'on en pense. Je sai combien l'amour propre des Auteurs est délicat ; ils préfèrent ordinairement un mensonge qui les flatte à une vérité qui les instruit ; mais si l'on veut réussir & se rendre utile, il faut se guérir de cette foiblesse, mettre à profit ses propres fautes en aprenant à s'en corriger, & demander le sentiment du public non pour pourrir sa vanité, mais pour mériter son aprobation & se perfectioner le gout.

En lisant vôtre Relation, car c'est principalement sur elle que tombe la censure, il m'a paru que vous n'avez plû ni aux Gens sérieux qui vous ont trouvé trop badin, ni aux perones enjouées qui vous ont trouvé trop grave. Quelques uns de vos Lecteurs ont cru bonement tout ce que vous dites &

ont confondu la Fiction avec les Vérités qu'elle renferme ; & c'est leur tendre des pièges. Les autres plus défiants , ont tout rejeté indifféremment , & ont regardé même come faux , ce qui est d'une vérité incontestable. C'est qu'il en couteroit peut être trop d'attention à démêler l'un d'avec l'autre ; on a plutôt fait de tout nier. Cela ne doit pas vous surprendre ; vous leur avez donné , il faut l'avouer , un juste prétexte d'en agir ainsi. N'est ce pas choquer toute vraisemblance , que de faire aborder aujourd'hui *Vénus & Adonis* dans l'Isle de *Chipre* ? Si l'on veut être crû , il faut doner dumoins à la Fable certain air de vérité, Après avoir ainsi confondu le tems , vous ne confondés pas moins les lieux. Dans quelle Géographie avez vous vû que l'Isle de *Chipre* soit près du *Canada* , où vous faites aller vôtre Voïageur , monté sur son fidèle Dauphin ; autre Fable qui n'est plus à la mode. Ce qu'il y a encore d'admirable , c'est que ce trajet se fait bien rapidement & d'un seul trait. Vous vous excusés peut être en disant , que vous n'avez voulu parler que des lieux où vous avez trouvé quelque chose de remarquable ; & que les autres sont come des Terres inconues , dont il ne vous a pas paru nécessaire de faire mention. Mais vous , Monsieur , qui êtes un Obser-

vateur si exact, & qui avés pris plaisir à orner votre Relation de tant de choses, je suis surpris que vous ne nous parliés point de cet Home marin, que l'on a vû quelquefois près d'un Rocher nommé le *Diamant* & qui avoit une longue barbe & de grands yeux bleus. L'Isle où vous abordates en Amérique, & où vous vites des Sauvages si cruels, ne seroit ce point celle de *Robinson Crusoe*? Du moins a t'elle quelque rapport avec celle là. Je suis persuadé que si l'épouvante ne vous eut pas pris, & que vous l'eussiez examinée de près, vous auriez trouvé encore quelques restes de sa Cabane. Raillerie à part, n'auriez vous point fait come *Rabelais*, qui pour se moquer du Public qui n'avoit pas aplaudi à une Pièce bone mais sérieuse, lui dona un Ouvrage badin, une espèce de rapsodie?

Ce qui me le feroit croire, c'est qu'il ne tient qu'à vous de parler raisonnablement, & que vous le faites même quelquefois; ce que vous dites sur l'origine des Fontaines & des Rivières en est une preuve. J'aime à voir cette circulation par des Canaux souterrains, de la Mer aux Fleuves & des Fleuves à la Mer; mais si cela est, pourquoi l'Eau des Rivières n'est elle ni amère ni salée? Vous allés répondre que c'est par ce que l'Eau de la Mer dépose son sel & son bitume en se filtrant au

travers des Terres ; c'est ce qui forme peut être ces Mines de Sel & de Charbon de pierre que l'on trouve à une certaine profondeur de la Terre. J'aurois seulement désiré que vous eussiez joint à cette cause des Sources des Fontaines & des Rivières, celle qui se tire des Pluies & des Vapeurs qui s'arrêtent, se condensent, & coulent sur un tuf, qui leur sert de Lit & de Canal. Réunissons donc ces différentes Hypothèses, d'autant plus, que celle qui explique l'origine des Fontaines & des Lacs par les Vapeurs & les Pluies seules, laisse une difficulté presque insurmontable, l'Eau de Pluie ne pénétré pas fort avant, & une grande partie est employée à nourir les Plantes & les Animaux. Il y a d'ailleurs des Fontaines qui ont un flux & reflux qui se règle sur celui de la Mer, ce qui indique une communication de l'une à l'autre, & l'on ne sauroit en rendre raison, que par cette correspondance.

Ceci me rapelle une autre bévue que vous avez faite, car il faut dire les choses par leur nom; vous suposés que les Castors font leurs Loges dans la Mer, & c'est dans des Lacs où ils batissent; à la vérité, la plupart de ces Lacs y aboutissent, ou n'en sont pas éloignés. Mais toujours est il vrai que vous manqués ici, come ailleurs, d'exactitude. Ainsi Mon.

fieur, gardez une autrefois un peu mieux la vraisemblance, ou l'on vous condamnera à continuer les *Mille & une Nuit*, Contes frivoles, mais conformes à votre âge, & peut être à votre gout. Je suis bien votre Ami, mais je le suis plus encore de la vérité, & j'appelle un Chat un Chat.

Après vous avoir appris tout le mal que l'on m'a dit de votre Relation, il est juste aussi, pour vous consoler un peu, de ne pas vous taire le bien que l'on en peut dire, & ce que l'on y a remarqué d'ingénieux. Vous avez su vous conformer au gout du Siècle, qui se déclare pour l'Histoire naturelle, & vous en donés divers morceaux. *Cicéron* veut que l'on orne jusqu'à un certain degré, ce qui rebuiteroit si on le présentoit trop sèchement; mais peut être outrés vous ce Précepte, & je ne sai si la peinture que vous faites d'une Tempête, d'une Trombe, de ces Isles qui s'élèvent dans la Mer, n'est point trop chargée: Quand l'Imagination conduit le Pinceau, il est difficile qu'elle s'arête dans de justes bornes; il faut bien qu'elle serve la Raison, mais il ne faut pas qu'elle se montre trop à découvert & qu'elle s'en rende la maitresse. Ce mélange de Vers & de Prose me plait-assés; il amuse le Lecteur, & come le disoit Mr. de *Leibnitz*, un peu de Poësie produit une variété qui le délasse.

Il n'y a pas jusqu'à vos Réflexions morales , qui n'aient leur agrément, parce qu'elles sont courtes & bien tournées. On voit bien que vous avez voulu faire come certains Médecins qui traitent leurs Malades en Enfans, & qui leur font avaler un morceau de sucre pour faire passer l'amertume du Remède. Vous auriez souhaité, & on le voit aisément, pouvoir instruire en amusant, & faire recevoir la Vérité sous le voile de la Fable. Mais Monsieur, permettez moi de vous le dire, vous avez manqué votre but , parceque vous n'avez pas assés observé la vraisemblance. Dans ce Siècle on veut bien être trompé, mais on veut l'être finement. On va même au devant de la séduction pourvû qu'un demi vrai la justifie. Encore un autre défaut que j'ai remarqué , c'est que les matériaux qui composent votre Edifice ne sont pas bien assortis & ne jouent pas, pour ainsi dire , de compagnie. On veut de l'ordre & de la précision jusques dans un Roman. Pour plaire, ce n'est pas assés de flater l'oreille, il faut encore éclairer l'Esprit, & mettre la Raison de son côté.

Je vous dis ingénument ce que je pense, & je ne veux pas qu'on puisse me reprocher que l'amitié m'ait fait manquer à ce que je dois à la Vérité. Apres tout, votre franchise mérite quelque indulgence, Vous avertissés

en començant vôte Relation, que vous n'en êtes pas l'Auteur, & que vous ne voulés pas être son garant. N'est ce pas l'anoncer comé une Fiction? Si quelqu'un est trompé, ce n'est certainement pas vôte faute. D'ailleurs, ne doit on pas pardonner quelques écarts à un Jeune Home qui se trouve tout à coup en pleine Mer, & qui doit être plein de terreur? Trop d'attention à l'arangement, trop de scrupule à marquer fidèlement la route qu'on a suivie, ne seroient ils pas superflus dans un Ouvrage de pur agrément, & où la Géographie n'entre pour rien? On n'a point chicané l'illustre *Fénelon* pour n'avoir pas observé exactement dans son *Télémaque*, la position des Villes & des Lieux. Je priois un de vos Censeurs, Home qui a beaucoup d'esprit, de se rapeller cette belle Scène de la Tragédie de *Mitridate*, où ce Roi propose à ses Fils d'aler en Italie faire la Guerre aux Romains, il leur marque les endroits où ils doivent passer & la route qu'il faut prendre. Certainement, disois je, le célèbre *Racine* n'avoit pas bien consulté la Carte Géographique quand il indiquoit ce chemin qui est presque impraticable; mais on lui passe cela, & on a raison, parceque l'objet principal du Poète, n'étoit pas cette dissension; & que lorsqu'on est satisfait sur le fond, on doit pardonner la forme.

forme. On feroit mieux de ne pas la négliger, il est vrai; & je suis convaincu que vous y serés plus attentif une autrefois: Ce qui me la persuade, c'est que vous n'êtes pas si ignorant en Géographie qu'on veut le faire croire. Je vous fai bon gré d'avoir fait passer vôte Voïageur de la Mer de Groenlande en Amérique, il n'y a rien là de surprenant; les meilleurs Géographes conviennent qu'il y a dans cet endroit un point de communication, & qu'en tentant le passage, il n'est pas impossible de réussir.

Puisque je suis en train de vous dire tous les Griefs qu'on a contre vous, je vous parlerai d'un que j'avois presque oublié, tant il me paroît peu fondé. On trouve que vôte Pinceau s'est trop égaré dans le Portrait que vous faites de *Vénus* & d'*Adonis*. Pour moi qui ne m'éfarouche pas si aisément, & qui crois que la Vertu n'est pas ennemie des graces, je pardone volontiers à vôte âge une petite débauche d'esprit, pourvú qu'il n'y ait rien qui blesse les bienséances. *Racan* n'a jamais été censuré pour avoir dit;

*Qu'Amour soit désormais l'objet de nos desirs;
Car pour eux seulement, les Dieux ont fait la
Gloire,*

Et pour nous les Plaisirs.

Je vous exhorte seulement, Monsieur, à éviter les plaisirs qui nous plongent dans la mollesse, qui nous éloignent des affaires & des bonnes Etudes. Que deviendroit une Société qui ne seroit composée que de gens voluptueux qu'un pli de roses empêcheroit de dormir & qui languiroient sans cesse dans les bras de la volupté.

Il y a une sorte de volupté très louable, & d'un caractère de celle que recommande Cicéron, qui ne veut point que l'on sépare l'honneur de l'utile; par ce, dit il, que ce qui n'est pas bon ne sauroit être véritablement utile. Cette espèce de volupté se trouve dans la contemplation de la Nature, & çome vous paroissés avoir quelque gout pour cette Etude, je vous exhorte fort de vous y appliquer. Mais il y a deux écueils à éviter; une aveugle Crédulité qui nous fait tout recevoir, & une Dé fiance excessive qui nous fait tout rejeter. Voici un Exemple bien marqué de cette défiance outrée. Plin le Naturaliste, ne passe pas pour un Historien bien véridique: Il avoit publié que l'on trouvoit des Vers aquatiques qui étoient luisans. Quelle aparence, disoit Mr. de Réaumur, que des Insectes luisent dans l'Eau? Cependant le fait s'est trouvé vrai, & le Naturaliste moderne a été obligé de faire réparation à l'Ancien. Autre E-

temple d'incrédulité. *Aristote*, qui a passé très longtems pour un Oracle, n'a pas été crû sur sa parole lors qu'il a dit, qu'il avoit vu des Vers aquatiques longs & à plusieurs pieds, qui, semblables à quelques Plantes qui viennent par boutures, se multiplioient en les coupant & les divisant. Il y a fort aparence que cette expérience si admirable & si singulière a été regardée come une Fable, quoi qu'elle eut été attestée par St. *Augustin*. Il a falu que deux Genevois, Mrs. *Trembley* & *Bonnet*, l'aient, par leurs Recherches & par leurs Observations, tirée de l'oscurité, & en quelque manière renouvelée des Grecs, plus de deux mille ans après *Aristote*. Il est facheux pour ces deux Messieurs d'être venu si tard & de partager avec autrui l'honneur de cette découverte, qui devoit leur appartenir, pour l'avoir faite & l'avoir développée. Ceci me rapelle ce qui arriva à un de mes Amis qui se glorifioit fort d'avoir inventé une Machine très ingénieuse & avec laquelle on pouvoit lancer des pierres & des feux d'artifices dans un grand éloignement. Il se promettoit bien de tirer avantage de cette découverte, lors qu'on lui fit voir qu'elle se trouvoit dans *Vitruve* & dans *Polibe*, comenté par le Chevalier *Fo'ard*. C'étoit une espece de Baliste ou de Catapulte à la manière des Anciens, mais le mécanisme

étoit moderne, d'un service plus aisé & plus comode. Pour consoler mon Ami, je lui en-voiai ces Vers du Chevalier de *Cailli* :

*Dis je quelque chose affés belle,
L'Antiquité toute en cervelle,
Me dit, je l'ai dite avant toi.
C'est une plaisante Donzelle,
Que ne venoit elle après moi,
J'aurois dis la chose avant elle.*

Quelcun a dit, qu'avant que d'être Chrétien, il falloit être Home; on pouroit dire aussi, qu'avant que d'être Naturaliste il faut faire usage de ses yeux & de sa Raison, l'un pour bien voir & l'autre pour redresser le jugement des yeux, qui s'éblouissent & ne nous égarent que trop souvent. On pouroit presque les soupçonner de s'entendre avec le préjugé, pour lui doner cours. Une règle, en fait de découvertes, c'est de ne pas s'imaginer que ce qui réussit en petit, puisse également réussir en grand. L'Académie des Sciences a éprouvé très souvent que le Méchanique échoue quelquefois, dans le tems même qu'on pouvoit se flater du succès le plus certain. C'est que lors qu'on va du petit au grand, il est difficile de calculer au juste & bien précisément la force des proportions,

& que les matériaux dont on se sert, manquent presque toujours par quelque endroit, Une autre règle, c'est qu'il ne faut pas croire que ce qui reussit dans certains cas particuliers, puisse réussir dans tout les cas & dans toutes les circonstances. En voici la preuve. On avoit fait beaucoup de bruit d'un Secret trouvé en *Saxe* pour éteindre les Incendies. Ce Secret, dépouillé de son merveilleux, consiste à mettre dans un Baril plein d'Eau, une Boëte de fer blanc, remplie de poudre à Canon, on roule le Baril dans le lieu de l'Incendie, on met le feu à la Boëte de poudre par une fusée; aussi tôt la Boëte & le Baril crévent, l'Eau s'élançe de toutes parts à la ronde, & l'Incendie cesse. Cette invention est simple & heureuse, mais elle a cet inconvénient; c'est qu'il est bien difficile de transporter le Baril au haut des Maisons, & que pour en attendre de bons effets, il faut s'en servir au comencem. de l'embrasement & dans un lieu clos pour la plus grande partie; autrement la rarefaction subite de l'Air ne serviroit presque de rien.

Puisque nous sommes sur les effets & les usages de l'Eau, il faut que je vous raporte, Monsieur, une expérience qui en prouve bien l'utilité & qui est attestée par le Docteur *Browne*, dans son *Traité des Bains froids*. Il assure que le Bain

d'Eau froide est excellent pour guérir les E-crouelles, & qu'il n'y a point de remède plus sûr & plus agréable. Il cite en preuve un Gentilhomme d'Yorck, qui par l'usage du Bain fut parfaitement guéri de cette cruelle maladie. Quand on parloit à *Malberbe* de quelque Ouvrage purement curieux, il disoit, *cela fera-t'il diminuer le prix du Pain ?* Mais la Santé n'est pas moins nécessaire que le Pain, & toutes les Observations qui tendent à la rétablir, sont d'un grand prix.

Ce qui est simplement curieux a pourtant son usage. Il delasse des Etudes plus serieuses & contribue par là. à la santé. Dailleurs, il renferme presque toujours une utilité cachée, qui peut se manifester dans la suite. On regardoit le *Mont blanc*, où se trouvent les Glacières, & qui est à 5. ou 6. lieues de *Genève*, come un spectacle éfrayant par sa hauteur, puisqu'il est de 2400. toises au dessus du niveau de la Mer, selon le Calcul de *Mrs. Fatio* & de *Chezeaux*. Ce Mont, qu'on nomme maudit, est plus terrible encore par la quantité de Neige & de Glace dont il est sans cesse couvert, & dont le Rocher est come incrusté. La montée est bordée de précipices; elle est si ayre & si rude, qu'on n'y grimpe qu'à l'aide des Crampons, & qu'étant soutenu & poussé par les Paisans du lieu. Quand on a

eteint le Lac , qui à près de 4. à 5. lieues , on voit avec un étonement mêlé de terreur , comme une Mer de Glace , dont les flots couroucés paroissent s'être gelés & durcis tout à coup. C'est une Nacre presque immense , qui représente des Plaines & des Montagnes qui s'élèvent jusques aux Nuës. Ce lieu si sauvage n'est habité que par des Bouquetains , des Marmotes & des Chamois ; mais on trouve dans le creux des Rochers , une espèce de Pierres précieuses ; ce sont de très beaux Cristaux recherchés dans toute l'Europe.

Si ces Cristaux croissent pour ainsi dire , dans la Glace , voici par contre des *Litophytions* , qui sont une espèce de Coral , qui naissent & grossissent dans la Fontaine bouillante de *Guadeloupe*. Tant de chaleur n'a pû dissoudre le germe pétrifiant de cette Plante , car malgré sa dureté , on la regarde comme telle. Ne semble t'il pas que la Nature prenne plaisir à se jouer de nous , & à se dérober à nos recherches , en produisant des effets à peu près semblables , par des causes tout à fait opposées.

Je finirai Monsieur , par trois Observations qui pourront vous faire plaisir , & qui ont rapport au sujet de votre Lettre. La première servira

servira à vôtre Apologie ; la seconde est utile ; & la troisième purement curieuse ; les voici : On s'est moqué de vous de ce que vous vous êtes servi pour vôtre Voïage sur Mer , d'un Dauphin , come on se sert d'un Cheval sur Terre. Mais que diront les Incrédules, quand ils sauront , que l'illustre Famille des *Marinis* en Espagne , fait encore gloire de tirer son origine d'un Triton, qui avoit eu comerce sur le Rivage avec une Fille ? Un Dauphin n'est pas de pire condition , & l'un vaut bien l'autre. Cependant , ce fait est attesté par des Historiens graves & dignes de foi. La seconde Observation est celle ci : Quand il vous plaira de voïager sur un Fleuve , au lieu de prendre un Dauphin , vous pourés faire usage d'une Machine fort ingénieuse qu'a inventé un Allemand nommé *Vasengeil*. Cette Machine est une espèce de Cofre de bois où l'on est assis à moitié , & qu'on gouverae fort aisément. On peut y mettre des provisions de toutes les sortes, & même des Enfans peuvent s'y tenir à leur aise. Excellente ressource dans un naufrage !

Enfin voici la dernière ; *Pescicola* , ou vôtre fameux faiseur de Relation , qui plonge si bien , apprendront ici qu'il y a eu des gens qui leur ressembloient , & qui ont vû souvent le fond de la Mer. *Marc-Antoine* donoit

sur le Nil une Fête superbe à la belle *Cléopâtre* sa Maitresse, & il voulut y joindre le divertissement de la Pêche. Les Heros veulent l'être par tout, & atacher la Fortune à leur Char; cependant come il se défoit un peu de son bonheur, il usa de supercherie, & pour être plus sûr de prendre du Poisson, il aposta des Plongeurs, qui en atachèrent à l'Hameçon. Ils ne purent le faire si adroitement, que *Cléopâtre* ne s'en aperçut; elle ne dit mot, mais le lendemain elle fit atacher au même Hameçon un Poisson roti & aprêté, qu'on servit à son Amant. Il en rit beaucoup, je souhaite que vous en fassiez demême.

Je suis &c.





TOUR ingénieux d'un Frère Cordelier.

MESSIEURS,

VOici une petite Avanture, dont je crois devoir vous faire part, & que je tiens de bon lieu. Les Cordeliers faisoient la Quête du Vin en Bourgogne, quelque tems après la Récolte. Un Gentilhomme de cette Province, qui n'avoit pas trop bone opinion de le régularité de cet Ordre, se lassa de leur faire la charité. Il leur déclara que de toutes les Branches des Franciscains, les Capucins étoient les seuls pour qui à l'avenir, il réservoir quelque portion de son bon Vin; cet Ordre là étant en meilleure odeur que les autres. Je n'ai pas besoin de vous avertir, Messieurs, que cela doit s'entendre dans le sens moral, & non dans le philique. Il s'en étoit expliqué fort clairement deux ou trois Années de suite, & avoit toujours éconduit le Quêteur. Mais la Maxime des Mendians, est que la Besace ne doit jamais se rebuter. Le Frère revint donc une quatrième Année se présenter aussi hardiment

que s'il n'avoit point effuié de mauvais compliment. Il fit de nouvelles instances pour avoir du Vin. Le Maître du Chateau, lassé de ses importunités, rabroua le Quêteur, & le renvoia fort sèchement. Il ne deguerpit point pour cela ; mais sans rien repliquer, il se recogna humblement & d'un air un peu déconcerté, dans un coin de la Cuisine. Demie heure apres, s'étant un peu remis de la rebufade qu'il avoit effuiée, il dit aux Domestiques, d'un ton qui tenoit assés du reproche ; *J'espère pourtant qu'on ne me mettra pas à la Rüe, & qu'on me donera au moins le Couvert ;* à quoi on ne lui répondit rien.

Quand l'heure du souper fut venue, il s'enhardit à demander quelque chose à manger. *Aparemment*, dit il, *on n'entend pas que je meure de faim dans ce Chateau.* Il se retrancha modestement à demander un morceau de Pain & un Oeuf. Un Souper si frugal lui fut bien tôt acordé. Pour n'incomoder personne, il se met en devoir de cuire lui même son Oeuf. Pour cela, il prend un grand Bassin destiné à la Soupe, ce qui fit un peu rire les Domestiques. Il lui faut un peu de Beure pour cuire son Oeuf ; on le lui donne. Il marque alors qu'il aime mieux les Oeufs brouillés qu'au miroir. Ne vous impatientez point, Messieurs, de tout ce détail.

Vous verrez bientôt qu'il n'y a aucune de ces circonstances qui ne soit nécessaire à notre Histoire.

Le Beurre étant fondu, au lieu de Cuillère, le Quêteur remua son Oeuf du bout de son Baton, en guise de Spatule, faisant remarquer en même tems la simplicité des pauvres Religieux, qui ne cherchent point de délicatesse dans la manière de préparer leur Nourriture. L'Oeuf començant à cuire, on fut surpris de le voir extraordinairement enfler, en sorte qu'en peu de minutes, il remplissoit la moitié du Bassin. Alors ce grossier Cuisinier avertit les Assistans qu'il y avoit là dedans du surnaturel, & que le Ciel venoit d'augmenter cet Oeuf & de le multiplier, come il multiplia autrefois l'Huile de la pauvre Veuve de Sarepta. *Miracle ! Miracle !* s'écria t'il, *quand tout le monde abandonne les pauvres Enfants de St. François, & leur refuse la subsistance, la Providence en prend soin, & fait des choses merveilleuses pour eux.*

Cette Omelette miraculeuse fut respectée. On se garda bien d'avoir la pensée de la manger. On la traita come une Relique sacrée. Dès que le bruit s'en fut répandu, les Voisins les plus privilégiés en demandèrent quelque petite portion pour être conservée come un précieux monument du Miracle. Il n'est

pas nécessaire de vous dire que cette merveille réchaufa fort la Charité en faveur du Couvent, & que ces portions d'Omelette valurent bien des pièces de Vin aux bons Pères Cordeliers.

Je vois bien, Monsieur, que vous ne seriez pas content de moi si je finissois ici ma Lettre. Vous ne vous paiés pas de semblables Faits, à moins qu'on ne vous en aprene le coment. Le voici en peu de mots.

Le Quêteur qui étoit préparé d'avance à la Réception qu'on lui fit dans le Chateau, avoit disposé ses petites Machines pour le jeu qu'il devoit jouer. Elles consistoient en un Bâton percé en Sarbacane, & rempli de jaunes d'Oeufs. Le Baton par le haut étoit garni de son Pomeau come les Canes ordinaires, & par le bas il étoit bouché par quelque graisse figée qui empêchoit les Oeufs de se répandre. On comprend aisément, que quand le Cordelier brouilla l'Oeuf primitif, la porte de la Prison fut ouverte, & les prisonniers allèrent joindre leur Compagnon qui les attendoit au fond du Bassin. Voila ce qui produisit cette ample Omelette, que l'on regardoit come descendue du Ciel, quoi qu'elle ne vint pas de si haut.

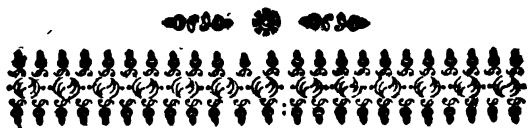
Dès que le mystère fut découvert, bien des gens ne laissèrent pas de louer le savoir faire

du Frère. Il fait faire venir l'Eau au Moulin, disoient les uns; expression un peu foible pour désigner l'abondance du Vin de Bourgogne qu'il avoit attiré au Couvent. Il entend le tour du Baton, disoient quelques autres; & on se réunissoit presque tous à vanter son adresse. Il me semble cependant que l'on ne doit pas tout à fait lui attribuer la gloire de l'invention. Son tour ne paroît qu'une imitation de celui de ces fripons d'Alchimistes, qui à l'aide d'une Verge de fer creusée remplie de poudre d'or & qui tombe dans le Creuset quand on le remue, font à croire à leurs Dupes qu'ils ont augmenté leur Or.

Vous n'attendez pas de moi que je prononce en Casuiste ou en Juge sur le tour du Cordelier. Après d'un Juge rigide, l'Alchimiste & le Cordelier seroient sévèrement punis; mais il suffira bien ce me semble, de prononcer que pendant huit jours le Frère n'aura que de l'Eau au Réfectoire, tandis que les Pères boiront du *Volnai* & du *Chassagne*.

Je suis &c.





A V I S.

Le Sr. *Wolfgang Deer*, Marchand Lib. à *Leipfig*, vendra en partie, à un prix des plus raisonnables, 100. Exemplaires de chacun des Livres suivans que les Savans ont toujours estimez & recherchez: 1. *Biblia Hebraicum versione Latina Seb. Schmidii*, dont on a eu soin de donner le Texte bien net & bien juste, grand 4to. 2. *Gussetii Comentaribus Lexic. Hebraicum*, Edition beaucoup augmentée de Régistres Latins, Allégories, Tailles douces, aussi grand 4to. 3. *Clodii Lexicon Hebraicum Selectum*, Ouvrage fort estimé de ceux qui s'appliquent aux Langues Orientales, & écrit avec tant de solidité, qu'il s'en trouve peu de cette espèce, grand 8vo. Ceux qui souhaiteront de ces Livres, pourront s'adresser à *Mrs. Antoine Astruc & Fils*, à Genève.

Mr. *Neubrand* Libraire à *Tverdon*, à la sollicitation de diverses Persones pieuses donnera encore quelque tems les Bibles de *Bienne* in fol. avec fig. à un Ecu neuf de L. 4. à ceux qui en prendront au moins 6. Exemplaires. On trouve aussi chez lui la Bible d'*Ostervald* avec les Argumens & Réflexions à part.



MANCHON & PROCES sont les mots
des Enigmes du Mois d'Octobre.

T A B L E.

| | |
|---|------|
| P Araphrase raisonnée du Psaume XIX. | 375. |
| Lettre sur cette Question, s'il est vrai que la Crainte ait fait les Dieux ? | 394. |
| Lettre sur l'incertitude des signes de la Mort | 412. |
| Exemples de Persones revenues à la Vie | 425. |
| Vœux de l'Europe pour la Paix | 427. |
| Eclaircissement sur la Dispense du Pape Clément VI. | 435. |
| Critique de la Lettre d'un Etudiant en Philosophie | 450. |
| Tour ingénieux d'un Cordelier | 466. |
| Avis | 471. |
| Explication des Enigmes du Mois passé | 471. |

ERRATA d'Octobre.

P. 349. L. 19 Traité, lisez trait.